

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

BAZOIS LOIRE MORVAN

ANNEXE 1 DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC FLASH	2
SYNTHESE	3
FORCES	3
FAIBLESSES	4
PORTRAIT DU TERRITOIRE	6
ÉVOLUTION ET TYPOLOGIE DE LA POPULATION	7
ZONAGES	9
MOBILITÉ	10
COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	11
PORTRAIT DES FAMILLES DU TERRITOIRE	12
TYPOLOGIES DES MENAGES	12
ALLOCATAIRES CAF	12
FOCUS PERSONNES ISOLÉES	13
ALLOCATAIRES MSA	14
PARENTALITE/ FAMILLES	16
CENTRE SOCIAL DE LUZY	16
CENTRE SOCIAL ENTRE LOIRE ET MORVAN	17
CENTRE SOCIAL DU BAZOIS	19
CENTRE SOCIAL DE MOULINS-ENGILBERT	20
COMPLéments APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « SOUTIEN A LA PARENTALITE »	22
INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIERE DE PARENTALITE/FAMILLES EN 2022	22
HANDICAP	23
PETITE ENFANCE	24
FAMILLES ALLOCATAIRES AVEC ENFANT DE 0 À 5 ANS	24
OFFRE D'ACCUEIL INDIVIDUEL	25
OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF	26
USAGE ET TENSION DE L'OFFRE D'ACCUEIL	26
AUTRES ACTIONS PETITE ENFANCE	28
COMPLéments APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « PETITE ENFANCE »	29
INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIERE DE PETITE ENFANCE EN 2022	30
ENFANCE JEUNESSE	32
FAMILLES ALLOCATAIRES AVEC ENFANT DE 6 À 11 ANS	32
FAMILLES ALLOCATAIRES AVEC ENFANT DE 12 À 17 ANS	32
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DU TERRITOIRE	33
INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIERE D'ENFANCE JEUNESSE EN 2022	33
SCOLARITE	36
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	36
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	37
DIPLÔMES ET FORMATION	38
COMPLéments APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « ENFANCE JEUNESSE »	40
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	41
CENTRES SOCIAUX	41
INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIERE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN 2022	42
SENIORS	43
POPULATION DE PLUS DE 60 ANS	43
MAINTIEN DES PERSONNES AGEES A DOMICILE	43
AUTRES ACTIONS ET SERVICES SÉNIORS	43
LOGEMENT	44
CONDITIONS DE VIE	45
EMPLOI ET ÉCONOMIE	45
NIVEAU DE VIE / BAS REVENUS	47

<u>SERVICES PUBLICS ET ACCÈS AUX DROITS</u>	48
FRANCE SERVICES	48
ACCÈS AU NUMÉRIQUE	49
COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « ACCES AUX DROITS LOGEMENT NUMERIQUE »	51
INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIERE DE SERVICES PUBLICS ET ACCES AUX DROITS EN 2022	51
<u>SANTÉ</u>	52
<u>AUTRES SERVICES</u>	52
<u>CULTURE, SPORT ET LOISIRS</u>	53
<u>GLOSSAIRE</u>	54

DIAGNOSTIC FLASH

Quelques données (INSEE 2020)

Nb habitants : 15 293 habitants

Villes principales (51,36% de la population)

- Luzy : 1994 habitants
- Cercy-la-Tour : 1697 habitants
- Moulins-Engilbert : 1415 habitants
- Chatillon-en-Bazois : 912 habitants
- Fours : 641 habitants
- Charrin : 614 habitants
- Saint-Honoré-les-Bains : 691 habitants

Pyramide des âges :

- ✓ 0-14 ans : **12.1%** (à l'échelle du département : 14.1%), soit 1850 habitants
- ✓ 15-29 ans : **9.9%** (à l'échelle du département : 13.2%), soit 1514 habitants
- ✓ moins de 30 ans : **22%** (à l'échelle du département : 27.6%), soit 3 364 habitants
- ✓ 30-59 ans : **32.2 %** (à l'échelle du département : 35.3%), soit 4924 habitants
- ✓ 60 ans et + : **45.7%** (à l'échelle du département : 37%), soit 6989 habitants

Revenu médian : **20 940 €** (à l'échelle du département : 19 620€)

Taux de chômage : **11.4%** (à l'échelle du département : 12.6%)

Taux de pauvreté : **19.3%** (à l'échelle du département : 15.5%)

Taux de familles monoparentales : **6.8%** (à l'échelle du département : 8.2%)

SYNTHESE

FORCES

- Sur la période 2014-2020, soldes des entrées et des sorties positives. Un éventuel effet post-covid n'est pas encore appréciable à ce jour (les chiffres datant de 2020).
- Un certain nombre de dispositifs cohabite à l'échelle du territoire (petites villes de demain, village du futur, ORT, TZCLD, PAT, GMR)
- Part des familles monoparentales inférieure aux échelles départementale et nationale.
- Le secteur de Fours/ Cercy-la-Tour est le bassin où la part des familles est la plus élevée par rapport à la population totale (236 familles).
- Tranche des moins de 40 ans moins nombreuses parmi les personnes isolées qu'aux échelles départementale et nationale.
- Il est à noter une part importante de ressortissants MSA sur le territoire pour lesquels il est possible de s'interroger sur l'accès et l'adaptation des services et des offres à leur profil.
- La part des couples avec 2 emplois est en hausse.
- La couverture en termes d'assistants maternels est supérieure à la moyenne départementale et en augmentation.
- Part des assistants maternels de + de 55 ans inférieure à l'échelle départementale (mais nombre de familles employant un assistant maternel nettement supérieur au taux départemental et la part des assistants maternels qui accueillent 3 ou 4 enfants est nettement supérieure).
- Le taux d'occupation réel dans les structures collectives est relativement élevé et similaire pour les 3 structures.

- Part des couples avec enfants de 12 à 17 ans supérieure à l'échelle départementale (++) sur les secteurs de Fours / Moulins-Engilbert) mais par des familles avec enfants de 12 à 17 légèrement inférieure à la part départementale en raison d'une part moins importante de familles monoparentales.
- Tarification aux familles de l'Alsh extrascolaire commune aux 4 structures
- Augmentation conséquente de fréquentation pour l'ensemble des structures (ALE / ALP)

FAIBLESSES

- Territoire étendu avec un nombre important de communes et une faible densité de population.
- Territoire vieillissant. Ce vieillissement est encore plus marqué qu'à l'échelle départementale (elle-même supérieure à l'échelle nationale). Ceci quel que soit le bassin de vie.
- Population en diminution continue depuis 1968. Le solde naturel est négatif depuis 1968.
- Faible densité de population, habitat dispersé et offre faible en matière de mobilité pose la question de l'accès aux services (commerces, santé, loisirs, etc.)
- Nombre de ménages en diminution avec une augmentation du nombre de ménage d'une seule personne et une diminution du nombre de familles.
- Nombre de familles avec enfants en diminution, particulièrement marquée chez les familles biparentales. Par conséquent, la proportion des familles monoparentales est en augmentation.
- Nombre d'allocataires CAF en augmentation (notamment en ce qui concerne le nombre de personnes isolées) bien que le nombre de personnes couvertes ait diminué. Il semblerait qu'une partie de la population se fragilise, notamment concernant les personnes isolées.
- Le nombre de personnes isolées est en augmentation, quel que soit le sexe et la tranche d'âge, et nettement supérieur à l'échelle départementale et nationale.
- Augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA et de l'AAH.
- Sur le secteur de Luzy, la part des personnes isolées de moins de 40 ans est nettement supérieure aux autres secteurs.
- Sur les secteurs de Luzy et Chatillon-en-Bazois, part des bénéficiaires du RSA nettement supérieure.
- Le nombre des bénéficiaires de l'AAH est nettement supérieur sur le secteur de Moulins Engilbert.
- Les bénéficiaires des prestations « handicap » sont en augmentation. La part des bénéficiaires de l'AAH est supérieure à l'échelle départementale et correspond à X1.88 par rapport à l'échelle nationale.
- Le nombre de familles de jeunes enfants est en diminution et en particulier la part des familles biparentales.
- La part des familles monoparentales est en forte hausse parmi les familles de jeune enfant
- Les indicateurs de fragilité sont similaires au département (moins de familles sous le seuil de bas revenus mais moins de familles où les 2 parents travaillent).
- Le taux de couverture d'accueil du jeune enfant à l'échelle du territoire est nettement inférieur aux échelles départementale, régionale et nationale et en diminution depuis le précédent diagnostic.
- L'attractivité du territoire en termes de mode d'accueil du jeune enfant est en forte diminution (passage de +16 à +2) par rapport au précédent diagnostic. Cela signifie que :

- un certain nombre d'enfants sont gardés en dehors de leur territoire de résidence (93 enfants)
 - un certain nombre d'enfants non domiciliés sur le territoire sont gardés au sein du territoire (95 enfants)
 - Le nombre d'enfants gardés au sein de leur territoire de résidence est nettement inférieur que les catégories précédentes
- Accueil individuel :
 - Le nombre d'assistants maternels est en forte diminution.
 - 12 départs à la retraite à prévoir à moyen / court terme).
 - La part des assistants maternels présente aux ateliers dispensés au sein des RPE est relativement faible.
 - Accueil collectif : Des disparités intra-territoriales sont à noter : le secteur Entre Loire et Morvan est fragilisé alors que le taux des familles de jeunes enfants sur le secteur est l'un des plus élevé.
 - Part des familles avec enfants de 6 à 11 ans inférieure à l'échelle départementale (disparités territoriales : secteurs de Moulins-Engilbert et Fours supérieur à l'échelle départementale).
 - Fréquentation faible des secteurs ados des centres sociaux de Fours et Moulins Engilbert qui nécessitent d'être remobilisés
 - Le taux de scolarisation à partir de 18 ans est nettement inférieur aux échelles supra.
 - La proportion de personnes moins diplômées est supérieure sur le territoire. Le taux de personne ne disposant d'aucune diplôme ou qualification est nettement supérieur aux échelles supra.
 - La part des seniors sur le territoire est majoritaire avec des indicateurs de fragilité marqués (AAH, isolement, bas revenus, etc.).
 - Le constat reste similaire au précédent diagnostic : le territoire compte davantage de constructions anciennes, davantage de maisons que d'appartements, un peu moins confortables, dont les habitants sont propriétaires sur de longues périodes et beaucoup de résidences secondaires et un certain nombre de logements vacants.
 - La part des seniors sur le territoire est majoritaire avec des indicateurs de fragilité marqués (AAH, isolement, bas revenus, etc.).
 - Le territoire comporte un certain nombre d'indicateurs de précarité :
 - Le taux de pauvreté est nettement supérieur aux échelles supra (en particulier parmi la tranche 30-39 ans).
 - La moyenne des salaires, quel que soit la tranche d'âge et le sexe, est inférieure au département
 - Le nombre d'allocataires de bas revenus est supérieur aux échelles supra et touche l'ensemble des catégories
 - Le taux d'activité est de 70.5 %, légèrement inférieur au taux départemental (70,9 %) mais en augmentation depuis le dernier diagnostic (69.6 %).
 - La part des salariés est nettement inférieure à l'échelle départementale. En revanche, le temps partiel est légèrement supérieur au taux départemental.
- Le taux de Ppa est étrangement bas par rapport aux différents indicateurs

PORTRAIT DU TERRITOIRE

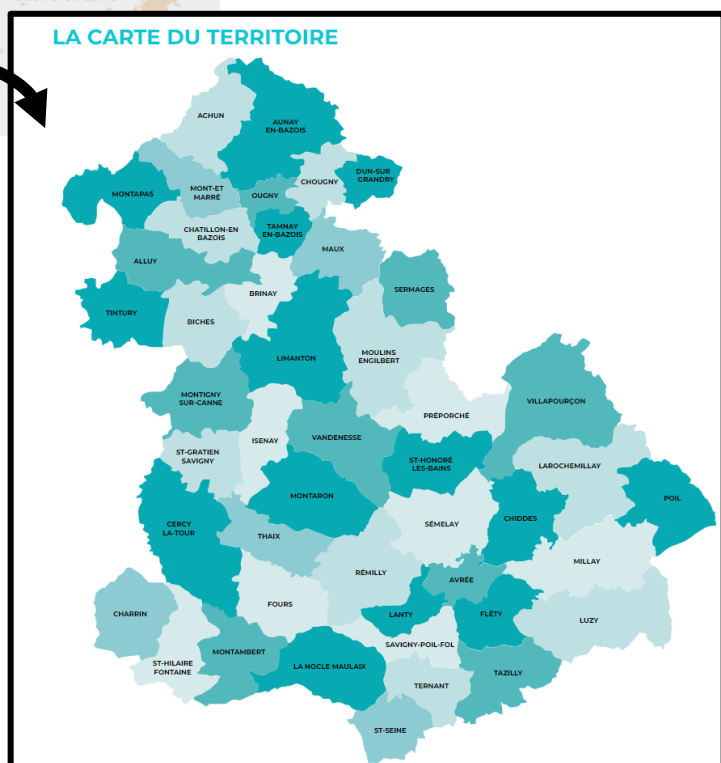
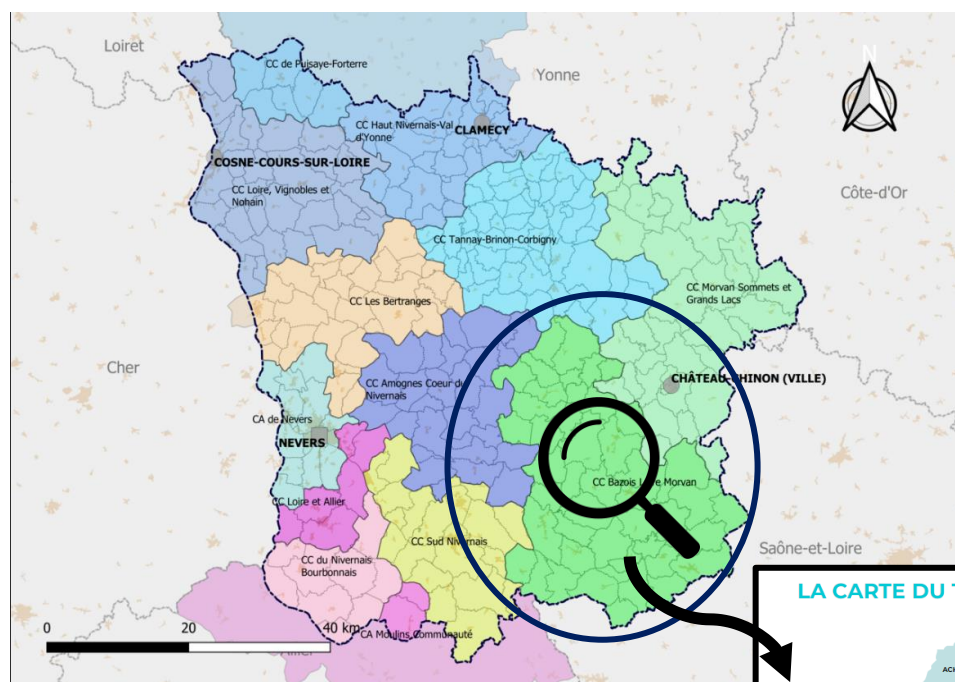
La communauté de communes Bazois Loire Morvan a été créée le 01/01/2017 par la fusion de quatre communautés de communes : Bazois, Entre Loire et Morvan, Portes Sud Morvan, Sud Morvan. Elle compte 46 communes, pour une population totale de 15 293 habitants (source Insee 2020). Ce qui représente 7.5% de la population nivernaise.

Il s'agit de la 5ème communauté de communes en termes de population et la 1ère en termes de superficie (les communautés de communes de Puisaye-Forterre et de Moulins Communauté étant à cheval sur 2 départements).

On distingue 4 bassins de vie correspondant aux limites des 4 anciennes communautés de communes.

Ces 4 bassins de vie se déclinent en :

- Bazois : Achun, Alluy, Aunay en Bazois, Biches, Brinay, Chatillon-en-Bazois, Chouigny, Dun sur Grandry, Limanton, Montapas, Mont et Marre, Montigny sur Canne, Ougny, Tamnay en Bazois, Tintury
- Entre Loire et Morvan : Fours, Cercy-la-Tour, Charrin, Montambert, Saint-Hilaire-Fontaine, Saint-Seine- Ternant, Thaix, Saint-Gratien-Savigny, La Nocle-Maulaix
- Portes Sud Morvan : Avrée, Chiddes, Fléty, Lanty, Larochemillay, Luzy, Millay, Poil, Rémyilly, Savigny-Poil-Fol, Sémelay, Tazilly
- Sud Morvan : Isenay, Maux, Montaron, Moulins-Engilbert, Préporché, Sermages, Vandenesse, Villapourçon, Saint-Honoré-les-Bains

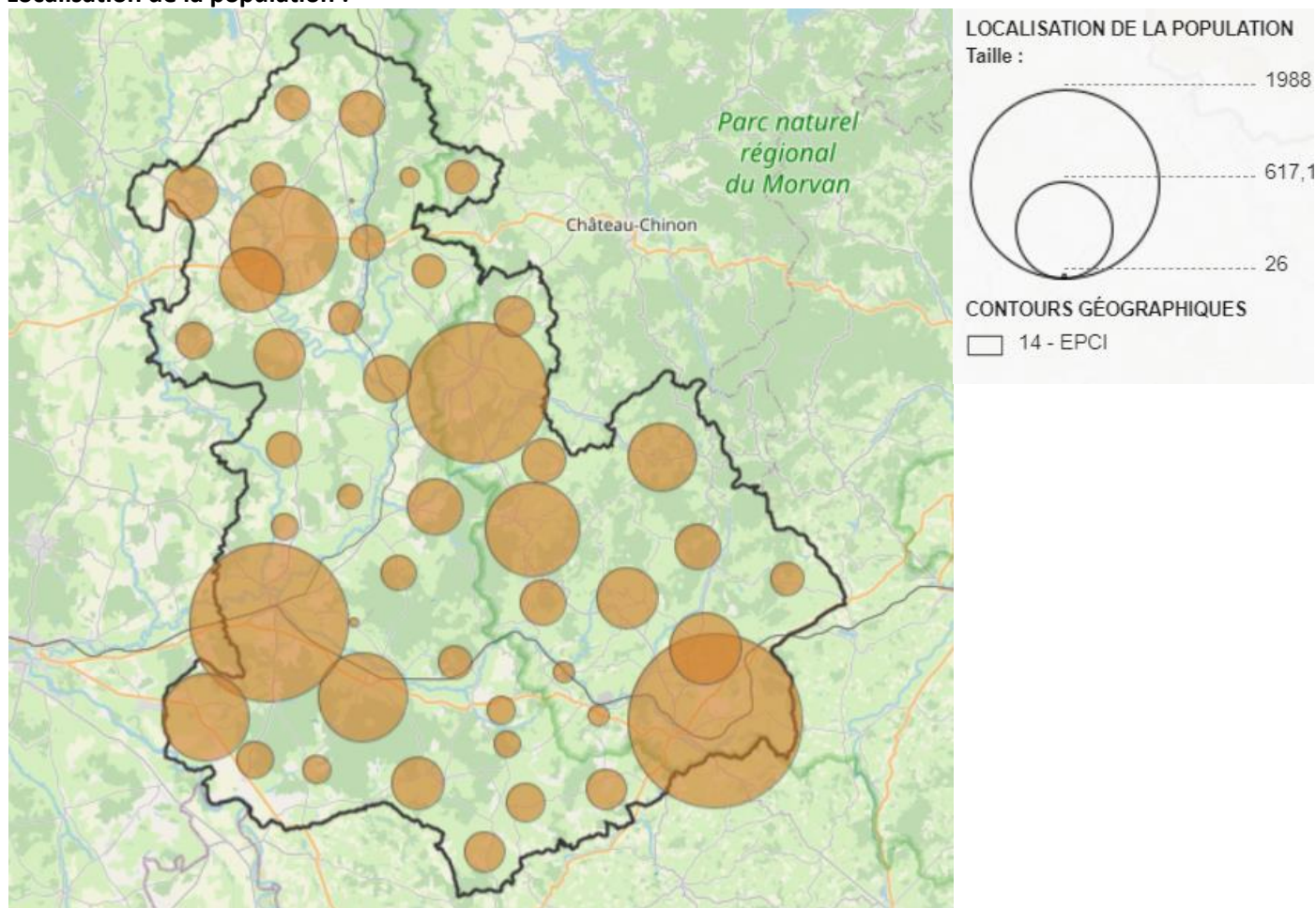


ÉVOLUTION ET TYPOLOGIE DE LA POPULATION

	Bazois Loire Morvan	Nièvre	France
Population	15 293	202 670	67 162 154
Variation de la population 2013-2020 (%)	- 731 (-4.56%)	- 10 899 (- 5,1%)	+ 1 254 994 (+1,9 %)
Superficie (km²)	1209	6 817 km²	633 109 km²
Densité de population (hab/km²)	12,5	30 hab./km²	106 hab./km²

Sources INSEE 2020

Localisation de la population :



Source DECIDATA 2020

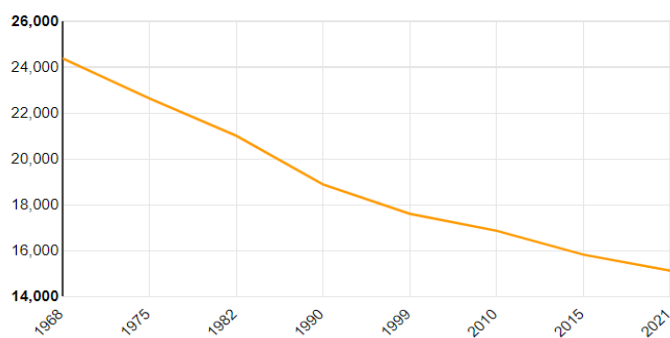
La communauté de communes est principalement composée de communes rurales, avec une faible densité de population.

Les 3 communes les plus peuplées sont Luzy, Cercy-la-Tour et Moulins-Engilbert qui regroupent à elles seules 5057 habitants, soit plus de 33 % des habitants de la communauté de communes. Elles sont complétées par 4 communes de taille plus petite (Chatillon-en-Bazois, Fours, Charrin et Saint-Honoré-les-Bains) regroupant 2798 habitants. L'ensemble de ces 7 communes représente 51,36% de la population totale du territoire.

Variation de la population depuis 1968 :

Entre 1968 et 2021, le territoire a diminué d'environ 9200 habitants, soit une diminution de la population de 37.56%.

La population est en diminution constante depuis plusieurs dizaines d'années.



Source DECIDATA 2020

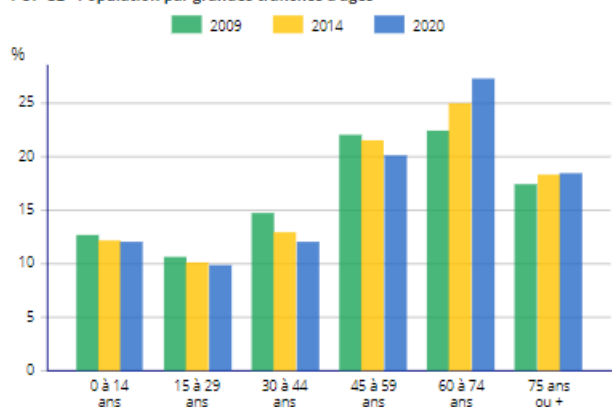
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	2009 à 2014	2014 à 2020
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,1	-1,1	-1,3	-0,8	-0,3	-1,2	-0,8
due au solde naturel en %	-0,7	-0,9	-1,0	-1,1	-1,0	-1,2	-1,2
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,3	-0,1	-0,3	0,3	0,6	-0,1	0,4
Taux de natalité (‰)	10,2	8,7	8,3	7,4	7,5	6,3	6,2
Taux de mortalité (‰)	17,6	17,8	18,3	18,2	17,1	17,9	18,1

Sources INSEE 2020

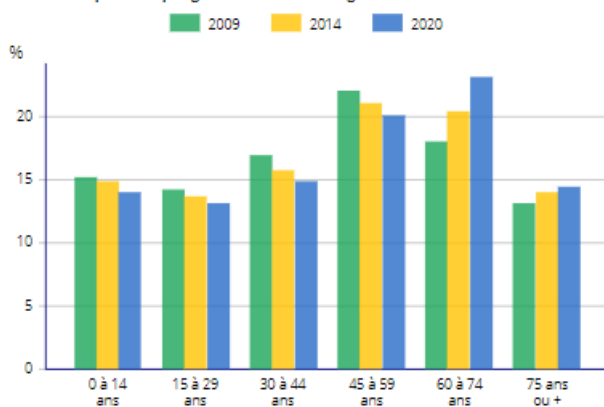
Le taux d'évolution moyen de la population sur la période 2014-2020 est négatif (-0.8 %) en raison d'un solde naturel négatif ; entre 2014 et 2020, le solde migratoire est quant à lui positif mais ne permet pas de compenser le solde naturel.

Répartition de la population par tranches d'âges :

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Bazois Loire Morvan

Population par grandes tranches d'âge



	Nombre		%	
	12 communes	France	12 communes	France
0 à 14 ans	461	11 933 861	11,2	17,8
15 à 29 ans	423	11 745 090	10,3	17,5
30 à 44 ans	495	12 481 332	12,0	18,6
45 à 59 ans	779	13 319 871	18,9	19,8
60 à 74 ans	1 135	11 325 581	27,5	16,9
75 ans ou plus	828	6 356 418	20,1	9,5
Total	4 120	67 162 154	100,0	100,0

2009 2014 2020

Portes Sud Morvan

Nièvre

Population par grandes tranches d'âge



	Nombre		%	
	10 communes	France	10 communes	France
0 à 14 ans	495	11 933 861	12,2	17,8
15 à 29 ans	391	11 745 090	9,7	17,5
30 à 44 ans	501	12 481 332	12,4	18,6
45 à 59 ans	873	13 319 871	21,6	19,8
60 à 74 ans	1 121	11 325 581	27,7	16,9
75 ans ou plus	666	6 356 418	16,5	9,5
Total	4 046	67 162 154	100,0	100,0

2009 2014 2020

Entre Loire et Morvan

Population par grandes tranches d'âge



	Nombre		%	
	15 communes	France	15 communes	France
0 à 14 ans	509	11 933 861	14,5	17,8
15 à 29 ans	378	11 745 090	10,8	17,5
30 à 44 ans	439	12 481 332	12,5	18,6
45 à 59 ans	723	13 319 871	20,6	19,8
60 à 74 ans	896	11 325 581	25,6	16,9
75 ans ou plus	561	6 356 418	16,0	9,5
Total	3 506	67 162 154	100,0	100,0

2009 2014 2020

Population par grandes tranches d'âge



	Nombre		%	
	10 communes	France	10 communes	France
0 à 14 ans	408	11 933 861	10,8	17,8
15 à 29 ans	335	11 745 090	8,9	17,5
30 à 44 ans	441	12 481 332	11,7	18,6
45 à 59 ans	735	13 319 871	19,5	19,8
60 à 74 ans	1 069	11 325 581	28,3	16,9
75 ans ou plus	790	6 356 418	20,9	9,5
Total	3 778	67 162 154	100,0	100,0

2009 2014 2020

Bazois

Sud Morvan

Sources INSEE 2020

La population du territoire est nettement plus vieillissante que sur le département (lui-même plus vieillissant que la population nationale) quel que soit le bassin de vie. Il existe de très légères disparités intra-territoriales, avec un vieillissement un peu moins marqué dans le Bazois.

Évolution des naissances sur le territoire :

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
106	102	98	86	99	94	94	78	83

Sources INSEE 2020

ZONAGES

Plusieurs documents d'urbanisme sont en vigueur sur le territoire :

- PLUi Sud Morvan (sur Maux, Montaron, Moulins-Engilbert, Préporché, Sermages, Vandenesse et Villapourçon)
- PLU sur Châtillon-en-Bazois, Cercy-la-Tour (en cours de révision), Luzy et Saint-Honoré-les-Bains
- Cartes communales sur Charrin, Fours, Isenay, La Nocle Maulaix, Montambert, Saint-Gratien-Savigny, Saint-Hilaire-Fontaine, Saint-Seine, Ternant et Thaix

La CCBLM a lancé en 2024 la construction d'un PLUi.

La communauté de communes compte cinq centre-bourgs labellisés « Village du Futur » (Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy, Moulins-Engilbert et Saint-Honoré-les-Bains) ainsi que 4 communes labellisées « Petites villes de demain » (Cercy-la-Tour ; Châtillon-en-Bazois; Luzy ; Moulins-Engilbert). En février 2022, ces 4 communes ont contractualisé une Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), jusqu'en 2026.

La communauté de communes appartient au pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Nivernais-Morvan.

Depuis 2021, le PETR porte un Plan Alimentaire Territorial (labelisation niveau 1) qui vise à créer une dynamique locale nouvelle autour des enjeux de l'alimentation.

Cinq chantiers stratégiques structurent cette action en faveur d'une relocalisation « du champ à l'assiette » en Nivernais Morvan :

- ✓ L'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective (« Labo des cantines »)
- ✓ Le soutien au développement d'activités agricoles diversifiées, et notamment à l'installation de nouveaux producteurs (stratégie foncière, parcours d'accompagnement à l'installation, notamment dans le cadre de la démarche « RARES »)
- ✓ Le soutien à la transformation, à la valorisation et à la commercialisation des produits locaux et bio
- ✓ L'accompagnement de l'évolution des pratiques en direction d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de l'adaptation progressive aux effets du changement climatique
- ✓ La facilitation de l'accès de tous à une alimentation de qualité

Par ailleurs, 10 communes autour de Moulins-Engilbert et de Chatillon en Bazois et les communes autour de Luzy ont intégré le dispositif "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée".

Le territoire est couvert par le dispositif « Grandir en milieu rural » porté par la MSA.

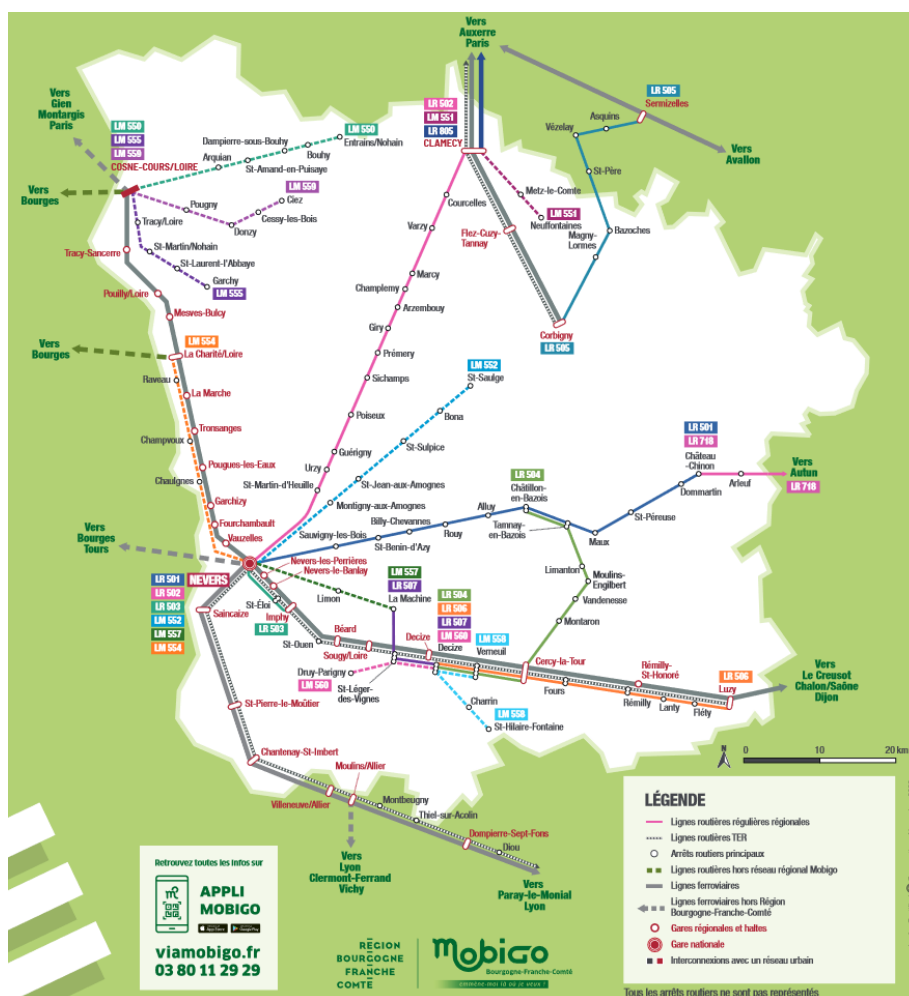
MOBILITÉ

Le territoire est très peu desservi par les transports en commun.

Il dispose de deux gares ferroviaires : Cercy-la-Tour et Luzy, localisées sur le trajet Nevers-Dijon .

Le territoire est desservi par quelques lignes de bus régulières :

- Château-Chinon – Nevers
- Châtillon-en-Bazois – Decize
- Luzy – Decize



Il existe également des services de transport à la demande :

- Bazois desservant Châtillon-en-Bazois,
- TAD Luzy et alentours desservant Luzy
- Sud Morvan desservant Moulins-Engilbert,

Ces transports ne sont fonctionnels que certains jours.

En complément :

- Bazois Loire Morvan propose un chéquier mobilité afin de faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion. Il peut être utilisé exclusivement pour :
 - se rendre à des rendez-vous médicaux
 - faire des courses sur le territoire de la CCBLM

- effectuer ses démarches administratives
- garantir la correspondance de transports en commun en l'absence de liaison établies
- rendre visite à des proches hospitalisés.

- La Plateforme Mobilité Nivernais-Morvan gérée par la Mission Locale de Château-Chinon propose des prêts de véhicules (voiture, deux roues) à destination de leurs bénéficiaires.

En 2020, 87.8 % des ménages du territoire possèdent au moins une voiture (85,0 % dans la Nièvre et 81,1 % en France), mais sans information sur la qualité des équipements possédés.

La communauté de communes porte l'expérimentation 'Tous en gare » sur les communes de Luzy et Cercy-la-Tour.

En effet, depuis mai 2023, la CCBLM et les acteurs du territoire (Pays Nivernais Morvan, communes de Cercy-La-Tour et de Luzy, la Région, le Département et la SNCF) sont mobilisés pour repenser le rôle des gares ferroviaires sous plusieurs dimensions :

- La mobilité vers et à partir des gares et leur attractivité ;
- L'intégration de la gare à la ville : Quels nouveaux services proposer pour les usagers ? Quelles fonctions pour les locaux vacants en gare ? Comment mieux relier la gare au centre bourg ?

L'objectif est de rendre les gares de Cercy-la-Tour et de Luzy plus vivantes et attractives, afin d'attirer de nouveaux usagers et surtout, de tout mettre en œuvre pour que les trains continuent de s'y arrêter !

Une 1^{ère} phase d'immersion s'était déroulée en 2023 et avait permis d'identifier les besoins des usagers sur chacune de ces deux gares.

En 2024, le projet « Tous en gare ! » a impulsé nombre d'actions transversales autour de l'économie, du tourisme, de la culture ou encore de la revitalisation des centres-bourgs décliné en 5 axes :

- AXE 1 : FAIRE DE LA GARE UN PÔLE MULTIMODAL DE LA MOBILITÉ

Covoiturage – bornes de recharge – autopartage –pôle vélo en gare –maison des mobilités à Luzy

- AXE 2. MIEUX RELIER LA GARE AU CENTRE-BOURG ET AUX PÔLES D'INTÉRÊT

Jalonnement horizontal et vertical – cheminements doux

- AXE 3. RENDRE LA GARE PLUS CONFORTABLE POUR LES USAGERS

“Un coin comme à la maison” en gare – un “abri-mobilité ”confortable

- AXE 4. UNE GARE QUI RÉSERVE UN BON ACCUEIL AUX TOURISTES ET AUX PERSONNES DE PASSAGE

Affichage soignée et complet – nouvelles offres touristiques en lien avec le train

- AXE 5. UNE GARE « PAS COMME LES AUTRES », QUI VAUT LE DÉTOUR ET QUI CONTRIBUE À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

“De l'art en gare” – un espace de coworking à la gare de Cercy-la-Tour – une “auberge de jeunesse et du voyageur” à Luzy

La première phase d'expérimentation a été menée en 2024.

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En date du 04/12/2018, la CC a voté la prise de compétence optionnelle « action sociale d'intérêt communautaire », libellée de la façon suivante :

« - Politique en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles en partenariat avec les Centres sociaux et avec les institutions départementales, régionales et nationales par la mise en place de dispositifs contractuels (Contrat Enfance Jeunesse, etc.) pour la gestion de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire bénéficiant d'un agrément, des accueils jeunes, des structures d'accueil de la petite enfance, des relais assistantes maternelles et des ludothèques

- Création, extension, aménagement, exploitation et gestion des équipements et services destinés à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse dont la gestion et l'exploitation relèvent des Centres sociaux »

En référence à la circulaire CNAF n°2012-013 du 20 juin 2012, la Communauté de communes Bazois Loire Morvan reconnaît la mission d'intérêt général des structures publiques ou associatives ayant reçu un agrément de la CAF de la Nièvre au titre de la prestation de service « centre social – animation globale ». Dans ce cadre, la Communauté de communes est compétente pour établir une convention d'objectifs avec les structures associatives bénéficiant de l'agrément « Centre social » délivré par la CAF. Cette convention a pour but d'accompagner la mission d'animation globale du Centre social et des actions d'intérêt communautaire

- Aide à la mobilité via les chèques mobilités

- Création et gestion de Maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Constats et enjeux :

- le territoire est étendu avec un nombre important de communes et une faible densité de population.
- Il s'agit d'un territoire vieillissant. Ce vieillissement est encore plus marqué qu'à l'échelle départementale (elle-même supérieure à l'échelle nationale). Ceci quel que soit le bassin de vie.
- La population est en diminution continue depuis 1968. Le solde naturel est négatif depuis 1968. Le solde des entrées et des sorties fluctue. Sur la période 2014-2020, ce dernier est positif. Un éventuel effet post-covid n'est pas encore appréciable à ce jour (les chiffres datant de 2020).
- La faible densité de population, l'habitat dispersé et l'offre faible en matière de mobilité pose la question de l'accès aux services (commerces, santé, loisirs, etc.)
- un certain nombre de dispositifs cohabite à l'échelle du territoire (petites villes de demain, village du futur, ORT, TZCLD, PAT)

PORTRAIT DES FAMILLES DU TERRITOIRE

TYPLOGIE DES MÉNAGES

En 2020, le territoire compte 7 762 ménages¹, se répartissant de la manière suivante :

	Nombre de ménages BLM (Nièvre / France)		Évolution 2014-2020	Population des ménages
Ensemble	7 762	100 % (100 % / 100 %)	- 2,1 %	14 854
Ménages d'une seule personne	3 298	42,5 % (42,1 % / 35,0 %)	+ 7,43 %	3 298
dont hommes seuls	1 452	18,7 % (18,0 % / 14,9 %)	+ 9,4 %	1 452
dont femmes seules	1 846	23,8 % (24,0 % / 20,0 %)	+ 6 %	1 846
Autres ménages sans famille	71	0,9 % (1,2 % / 2,6 %)	- 68,6 %	191
Ménages avec famille	4 393	56,6 % (56,7 % / 62,4 %)	- 5,2 %	11 364
dont couple sans enfant	2 600	33,5 % (30,3 % / 26,4 %)	- 7,4 %	5 251
dont couple avec enfant(s)	1 262	16,3 % (18,3 % / 26,6 %)	- 6,9 %	4 811
dont familles monoparentales	532	6,8 % (8,2 % / 9,4 %)	+ 13,9 %	1 302

Source INSEE 2020

À l'instar de la population globale, le nombre de ménages est en diminution depuis le précédent diagnostic.

Il est à noter une augmentation des ménages d'une seule personne (+7,43%) ainsi qu'une diminution des ménages avec famille (-5,2%). Une attention est à apporter sur l'augmentation des familles monoparentales sur le territoire.

Les ménages du territoire sont composés en moyenne de 1,9 personnes (identique à 2014) contre 2 pour le département de la Nièvre et 2,2 pour la France.

Il n'y a pas de disparités marquées intra-territoriales.

ALLOCATAIRES CAF

	CC BLM					Nièvre				
	Juin 2022		Décembre 2018		Évolu°	Juin 2022		Décembre 2018		Évolu°
Allocataires	1 912		1 859		2,9%	37 091		34 440		+ 1,8 %
Personnes couvertes	4 039		4 232		-4,6%	80 281		82 593		- 2,8 %
Couples sans enfant	127	6,6%	158	8,5%	-19,6%	2 055	5,5 %	2 367	6,5 %	- 13,2 %
Femmes isolées	502	26,3%	468	25,2%	7,3%	9 071	24,5 %	8 533	23,4 %	+ 6,3 %

¹ Définition INSEE : ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté, en cas de cohabitation par exemple ; un ménage peut être composé d'une seule personne.

Hommes isolés	502	26,3%	368	19,8%	36,4%	9 885	26,7 %	8 531	23,4 %	+ 15,9 %
Couples avec enfants	526	27,5%	611	32,9%	-13,9%	10 465	28,2 %	11 424	31,4 %	- 8,4 %
Monoparents femmes	204	10,7%	219	11,8%	-6,8%	4 794	12,9 %	4 944	13,6 %	- 3,0 %
Monoparents hommes	35	1,8%	35			590	1,6 %	640	1,9 %	- 7,8 %
Familles nombreuses	158	8,3%	152	8,2%	3,9%	3 233	8,7 %	3 431	9,4 %	- 5,8 %

(NB : nombre total d'allocataires en France métropolitaine : 12 896 411)

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Les personnes couvertes représentent 26,4% de la population totale. Le nombre d'allocataires CAF a augmenté depuis 2018 (augmentation marquée du nombre de personnes isolées) bien que le nombre de personnes couvertes ait diminué. Il semblerait qu'une partie de la population se fragilise, notamment concernant les personnes isolées.

Le reste de la population peut dépendre d'un autre régime (notamment MSA) ou ne pas/plus être allocataires (personnes âgées par exemple).

	CC BLM		Nièvre		France	
Nombre de couples avec enfants	526	27,5%	10 465	28,2 %	4 466 854	36,0 %
<i>Dont couples avec 1 enfant</i>	140	7,3%	2 600	7,0 %	881 174	7,1 %
<i>Dont couples avec 2 enfants</i>	266	13,9%	5 448	14,7 %	2 406 100	19,4 %
<i>Dont couples avec 3 enfants</i>	94	4,9%	1 795	4,8 %	881 732	7,1 %
<i>Dont couples avec 4 enfants et +</i>	26	1,4%	622	1,7 %	297 848	2,4 %
Nombre de monoparents	239	12,5%	5 384	14,5 %	1 911 317	15,4 %
<i>Dont monoparents avec 1 enfant</i>	121	6,3%	2 747	7,4 %	906 696	7,3 %
<i>Dont monoparents avec 2 enfants</i>	80	4,2%	1 821	4,9 %	683 461	5,5 %
<i>Dont monoparents avec 3 enfants</i>	26	1,4%	582	1,6 %	230 569	1,9 %
<i>Dont monoparents avec 4 enfants et +</i>	12	0,6%	234	0,6 %	90 591	0,7 %
Prestation enfance (Paje)	202	10,6%	4 265	11,5 %	1 816 911	14,6 %
Prestation entretien (AF, CF, ARS, ADI)	575	30,1%	12 103	32,6 %	5 030 164	40,5 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Précédent diagnostic

	CC BLM		Nièvre		France	
Nombre de couples avec enfants	629	34,0%	11 575	32,3 %	4 836 636	38,2 %
<i>Dont couples avec 1 enfant</i>	171	9,2%	2 874	8,0 %	1 045 555	8,3 %
<i>Dont couples avec 2 enfants</i>	330	17,8%	5 982	16,7 %	2 533 292	20,0 %
<i>Dont couples avec 3 enfants</i>	98	5,3%	2 071	5,8 %	949 403	7,5 %
<i>Dont couples avec 4 enfants et +</i>	30	1,6%	648	1,8 %	308 386	2,4 %
Nombre de monoparents	253	13,7%	5 501	15,3 %	2 050 879	16,2 %
<i>Dont monoparents avec 1 enfant</i>	151	8,2%	3 033	8,5 %	1 031 732	8,1 %
<i>Dont monoparents avec 2 enfants</i>	72	3,9%	1 693	4,7 %	692 554	5,5 %
<i>Dont monoparents avec 3 enfants</i>	24	1,3%	561	1,6 %	233 608	1,8 %
<i>Dont monoparents avec 4 enfants et +</i>	7	0,4%	214	0,6 %	92 985	0,7 %
Prestation enfance (Paje)	232	12,5%	4 780	13,3 %	2 018 595	15,9 %
Prestation entretien (AF, CF, ARS, ADI)	774	41,9%	14 565	40,6 %	5 862 910	46,3 %

Sources Epicaf 2017 - comparaison au nombre d'allocataires

Le nombre de familles avec enfants est en diminution par rapport au dernier diagnostic. Cette diminution est particulièrement marquée chez les familles biparentales ; la diminution du nombre de monoparents est moins marquée. Par conséquent, leur proportion par rapport aux couples avec enfants est en augmentation. Cette dernière reste cependant inférieure aux échelles départementales et nationales.

Le secteur de Fours/ Cercy-la-Tour est le bassin où la part des familles est la plus élevée par rapport à la population totale (236 familles).

	Luzy		Chatillon-en-Bazois		Moulins-Engilbert		Fours	
Nombre de couples avec enfants	119	24,1%	117	26,1%	119	27,7%	171	31,7%
<i>Dont couples avec 1 enfant</i>	26	5,3%	35	7,8%	29	6,7%	50	9,3%
<i>Dont couples avec 2 enfants</i>	67	13,6%	62	13,8%	58	13,5%	79	14,7%
<i>Dont couples avec 3 enfants</i>	19	3,8%	17	3,8%	25	5,8%	33	6,1%
<i>Dont couples avec 4 enfants et +</i>	7	1,4%	3	0,7%	7	1,6%	9	1,7%
Nombre de monoparents	59	11,9%	62	13,8%	53	12,3%	65	12,1%
<i>Dont monoparents avec 1 enfant</i>	34	6,9%	29	6,5%	28	6,5%	30	5,6%
<i>Dont monoparents avec 2 enfants</i>	14	2,8%	24	5,3%	18	4,2%	24	4,5%
<i>Dont monoparents avec 3 enfants</i>	8	1,6%	6	1,3%	4	0,9%	8	1,5%
<i>Dont monoparents avec 4 enfants et +</i>	3	0,6%	3	0,7%	3	0,7%	3	0,6%
Prestation enfance (Paje)	49	9,9%	36	8,0%	54	12,6%	63	11,7%
Prestation entretien (AF, CF, ARS, ADI)	130	26,3%	135	30,1%	135	31,4%	175	32,5%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

FOCUS PERSONNES ISOLÉES

	CC BLM		Nièvre	France
Nombre de personnes isolées	1 004	52,5%	18 956 (51,1 %)	47,7 %
<i>Dont femmes</i>	502	26,3%	9 071 (24,5 %)	23,7 %
<i>Dont hommes</i>	502	26,3%	9 885 (26,7 %)	24,0 %
<i>Dont moins de 25 ans</i>	103	5,4%	3 247 (8,8 %)	12,0 %
<i>Dont 25-39 ans</i>	187	9,8%	4 751 (12,8 %)	14,0 %
<i>Dont 40-59 ans</i>	401	21,0%	6 570 (17,7 %)	13,0 %
<i>Dont 60 ans et plus</i>	312	16,3%	4 376 (11,8 %)	8,6 %
Nombre AAH	229	12,0%	4 345 (11,7 %)	6,9 %
Nombre RSA	221	11,6%	3 137 (8,5 %)	7,6 %
Nombre PPA	349	18,3%	7 003 (18,9 %)	19,0 %
Nombre aide au logement location	380	19,9%	8 807 (23,7 %)	22,7 %
<i>Dont public</i>	95	5,0%	3 276 (8,8 %)	8,1 %
<i>Dont privé</i>	285	14,9%	5 531 (14,9 %)	14,6 %
Nombre aide au logement accession	14	0,7%	197 (0,5 %)	0,3 %
Nombre aide au logement en établissement	92	4,8%	1 407 (3,8 %)	2,9 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

	CC BLM	% allocataires
Nombre de personnes isolées	821	44,4%
<i>Dont femmes</i>	446	24,1%
<i>Dont hommes</i>	375	20,3%
<i>Dont moins de 25 ans</i>	63	3,4%
<i>Dont 25-39 ans</i>	165	8,9%
<i>Dont 40-59 ans</i>	323	17,5%
<i>Dont 60 ans et plus</i>	270	14,6%

Sources Epicaf 2017

Le nombre de personnes isolées est en augmentation depuis le dernier diagnostic, quel que soit le sexe et la tranche d'âge, et nettement supérieur à l'échelle départementale et nationale (en dehors de la tranche des moins de 40 ans nettement inférieure). Il en est de même de la part RSA et les bénéficiaires de l'AAH.

	Luzy		Châtillon-en-Bazois		Moulins-Engilbert		Fours	
Nombre de personnes isolées	263	53,2%	233	51,9%	245	57,0%	263	48,8%
<i>Dont femmes</i>	136	27,5%	118	26,3%	119	27,7%	129	23,9%
<i>Dont hommes</i>	127	25,7%	115	25,6%	126	29,3%	134	24,9%
<i>Dont moins de 25 ans</i>	35	7,1%	22	4,9%	21	4,9%	25	4,6%

Dont 25-39 ans	58	11,7%	43	9,6%	46	10,7%	40	7,4%
Dont 40-59 ans	85	17,2%	88	19,6%	106	24,7%	122	22,6%
Dont 60 ans et plus	84	17,0%	80	17,8%	72	16,7%	76	14,1%
Nombre AAH	53	10,7%	53	11,8%	66	15,3%	57	10,6%
Nombre RSA	60	12,1%	62	13,8%	41	9,5%	58	10,8%
Nombre PPA	99	20,0%	73	16,3%	83	19,3%	94	17,4%
Nombre aide au logement location	95	19,2%	81	18,0%	81	18,8%	123	22,8%
Dont public	36	7,3%	4	0,9%	10	2,3%	45	8,3%
Dont privé	59	11,9%	77	17,1%	71	16,5%	78	14,5%
Nombre aide au logement accession	3	0,6%	5	1,1%	5	1,2%	1	0,2%
Nombre aide au logement en établissement	24	4,9%	17	3,8%	37	8,6%	14	2,6%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Sur le secteur de Luzy, la part des personnes isolées de moins de 40 ans est nettement supérieure aux autres secteurs. Les bénéficiaires du RSA est également nettement supérieure à l'image de Chatillon-en-Bazois. Le nombre des bénéficiaires de l'AAH est nettement supérieur sur le secteur de Moulins-Engilbert.

ALLOCATAIRES MSA

	CC BLM	%
Présence du régime agricole	2538	16.6%
Personnes couvertes par une prestation légale	1056	6.9%

Source GéoMSA 2021

Il est à noter une part importante de ressortissants MSA sur le territoire pour lesquels il est possible de s'interroger sur l'accès et l'adaptation des services et des offres à leur profil.

Constats et enjeux :

Nombre de ménages en diminution depuis le précédent diagnostic avec une augmentation d'une nombre de ménage d'une seule personne et une diminution du nombre de familles.

Nombre de familles avec enfants en diminution par rapport au dernier diagnostic, particulièrement marquée chez les familles biparentales. Par conséquent, la proportion des familles monoparentales est en augmentation. Cette dernière reste cependant inférieure aux échelles départementale et nationale.

Le secteur de Fours/ Cercy-la-Tour est le bassin où la part des familles est la plus élevée par rapport à la population totale (236 familles).

Nombre d'allocataires CAF en augmentation (notamment en ce qui concerne le nombre de personnes isolées) bien que le nombre de personnes couvertes ait diminué. Il semblerait qu'une partie de la population se fragilise, notamment concernant les personnes isolées.

Le nombre de personnes isolées est en augmentation depuis le dernier diagnostic, quel que soit le sexe et la tranche d'âge, et nettement supérieur à l'échelle départementale et nationale (en dehors de la tranche des moins de 40 ans nettement inférieure).

Augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA et de l'AAH.

Sur le secteur de Luzy, la part des personnes isolées de moins de 40 ans est nettement supérieure aux autres secteurs. Les bénéficiaires du RSA est également nettement supérieure à l'image de Chatillon-en-Bazois. Le nombre des bénéficiaires de l'AAH est nettement supérieur sur le secteur de Moulins Engilbert.

Il est à noter une part importante de ressortissants MSA sur le territoire pour lesquels il est possible de s'interroger sur l'accès et l'adaptation des services et des offres à leur profil.

PARENTALITE/ FAMILLES

Les quatre centres sociaux du territoire disposent chacun d'un projet « Animation collective familles » agréé par la Caf pour la période maximale de 4 ans :

Centre social de Luzy : du 01/07/2021 au 30/06/2025 avec les 3 défis suivants :

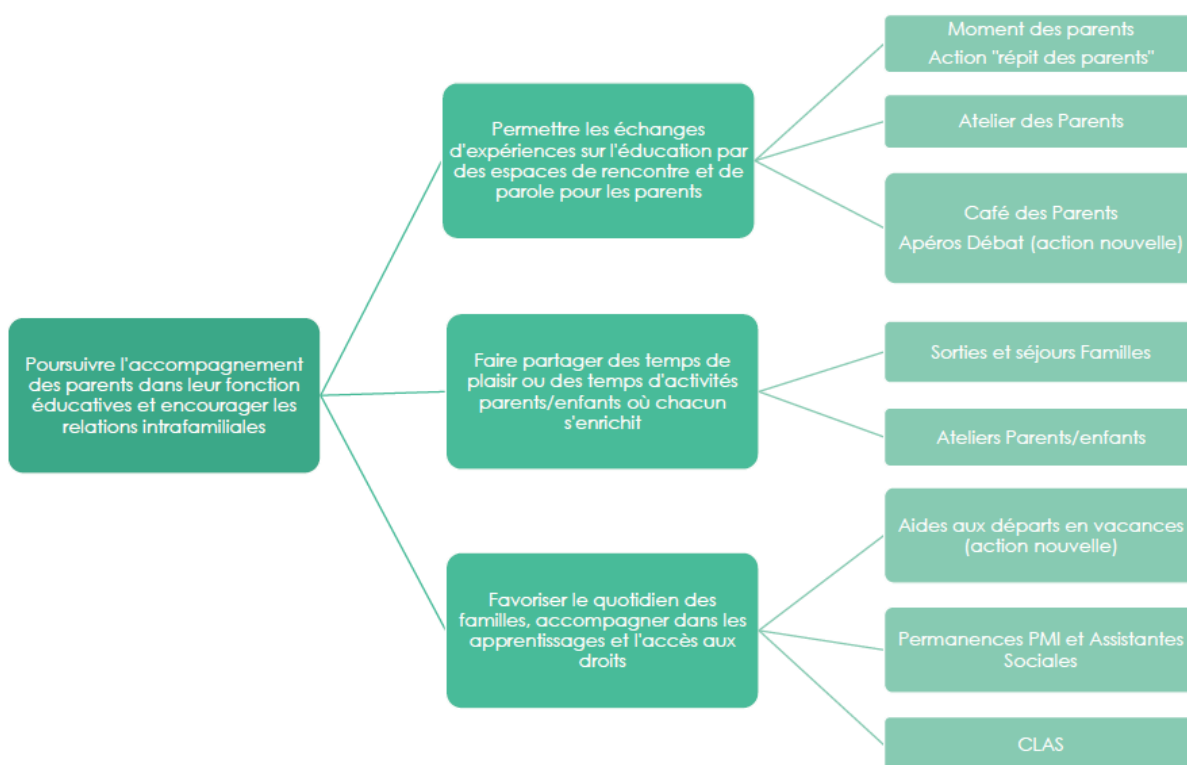
Défi n° 1 : ANIMER LES VALEURS DU CENTRE SOCIAL		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemples d'action
Faire vivre la solidarité	- Faciliter l'accès aux animations par une politique tarifaire solidaire - Mettre en place des actions innovantes	<i>Promotion des circuits courts dans nos activités</i>
Concourir à l'égalité	- Concourir à l'apprentissage de l'anglais auprès des enfants par des actions innovantes - Contribuer à l'égalité des chances à l'école	<i>Mise en place d'un « English camp » (séjour d'apprentissage de la langue anglaise)</i>
Favoriser l'engagement	- Offrir des espaces d'expression du bénévolat adaptés - Soutenir les initiatives collectives	<i>Implication d'habitants anglophone prêt à être bénévole pour l'animation de l'English camp</i>
Renforcer la mixité	- Sortir des murs pour aller à la rencontre de nouveaux publics - Développer le partenariat et la coopération avec les acteurs du territoire	<i>Préparation d'un « school bal » (bal scolaire) avec les enseignants et les parents d'élèves</i>
Effets attendus	- Emancipation des individus - Renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, notamment chez les publics les plus fragilisés - Accueil de nouveaux publics au sein de l'association - Fidélisation du public actuel - Création de liens entre les familles - Identification de l'animation collective familles comme un espace ressources de la parentalité sur le territoire	

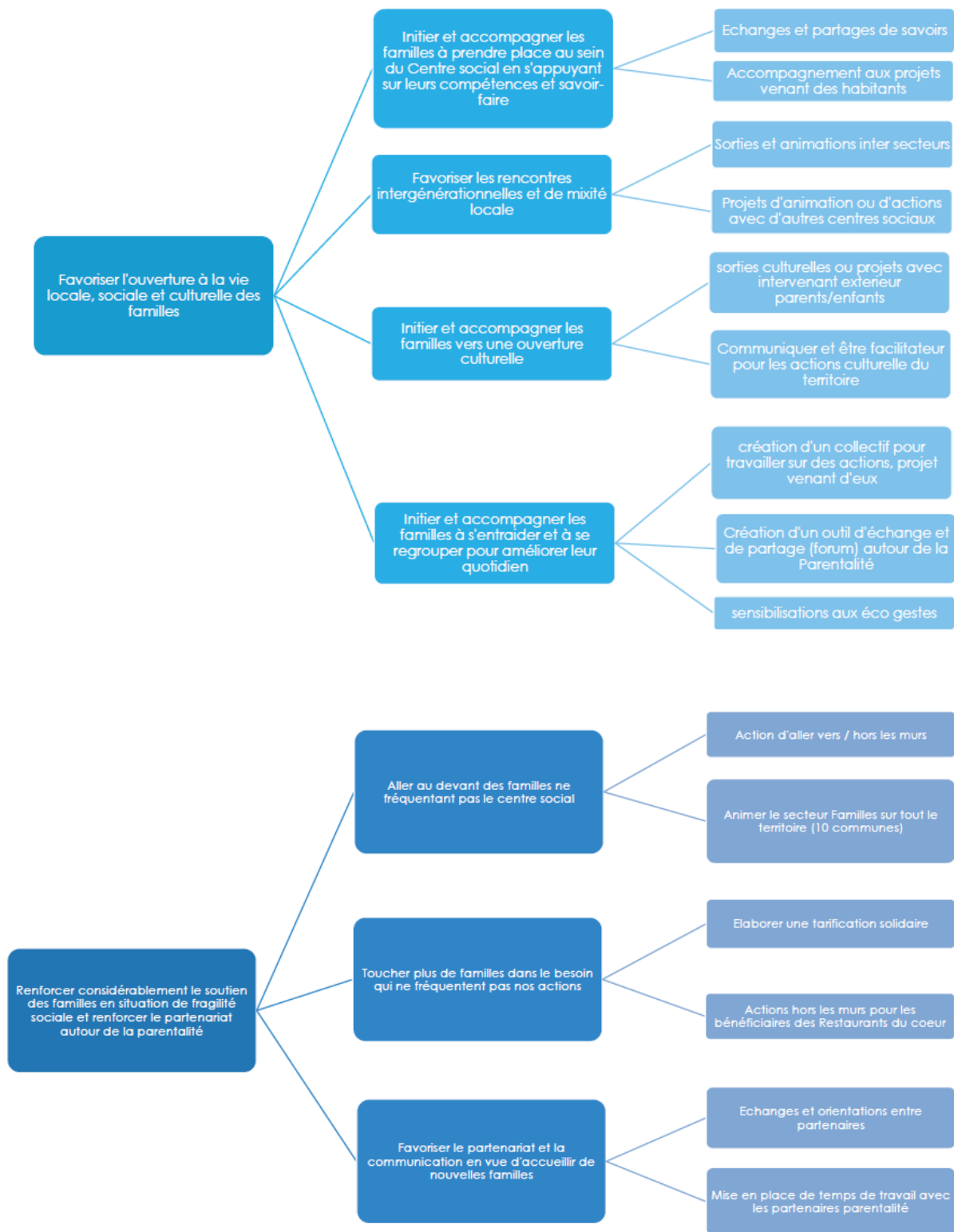
Défi n° 2 : AGIR SUR LE TERRITOIRE		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemples d'action
Prévenir des vulnérabilités du territoire	- Cibler des actions en direction du public agricole - Poursuivre le CLAS	<i>Organisation d'une soirée en direction des agriculteurs pour rencontrer les familles et faire connaissance en nous appuyant sur les administratrices du centre social du régime agricole</i>
Soutenir les familles en situation de rupture du lien familial	- Favoriser le lien social - Orienter les familles vers des personnes ressources	<i>Sorties, week-ends</i>
Soutenir les familles dans la parentalité	- Accompagner les familles qui font l'école à la maison - Sensibiliser les familles aux pédagogies alternatives	<i>Family club, sorties</i>
Effets attendus	- Identification de l'animation collective familles comme un espace ressources de la parentalité sur le territoire - Mobilisation du public agricole - Faciliter la coexistence de groupes sociaux différents	

Défi n° 3 : POURSUIVRE LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE DEMAIN		
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Exemple d'actions
Poursuivre le chantier de modernisation du centre social	- Investir les professionnels du centre social dans le repérage et la mobilisation des familles - Créer un nouvel espace pour favoriser des activités en extérieure et sur site	<i>Elaboration d'une formation action</i> <i>Aménagement d'un « family garden » (jardin familial)</i>
Actualiser la structure financière de l'ACF	- Rechercher des nouveaux partenaires et des acteurs permettant d'apporter de nouvelles ressources	<i>Sollicitation de la Croix Rouge, du Secours Catholique pour l'organisation d'animations en direction des familles Recherche de mécènes</i>
Développer le pouvoir d'agir des centres sociaux par le « faire réseau »	- Enrichir la fonction de référent famille - Réactualiser le projet animation collective famille partagé avec le centre social entre Loire et Morvan	<i>Participation aux formations proposées par notre fédération</i> <i>Réunion du comité de pilotage</i>
Effets attendus	- Meilleure communication auprès des familles - Augmentation du nombre de familles - Diversification des profils - Identification de l'animation collective familles comme un espace ressources de la parentalité sur le territoire	

Extraits du projet ACF du centre social de Luzy

Centre social Entre Loire et Morvan : du 01/04/2022 au 30/03/2026, avec les 3 objectifs suivants :





Extraits du projet ACF du centre social Entre Loire et Morvan

Centre social du Bazois : du 01/07/2023 au 30/06/2027, avec les 2 axes suivants :

Axe 1 : La maison de la parentalité au centre du projet

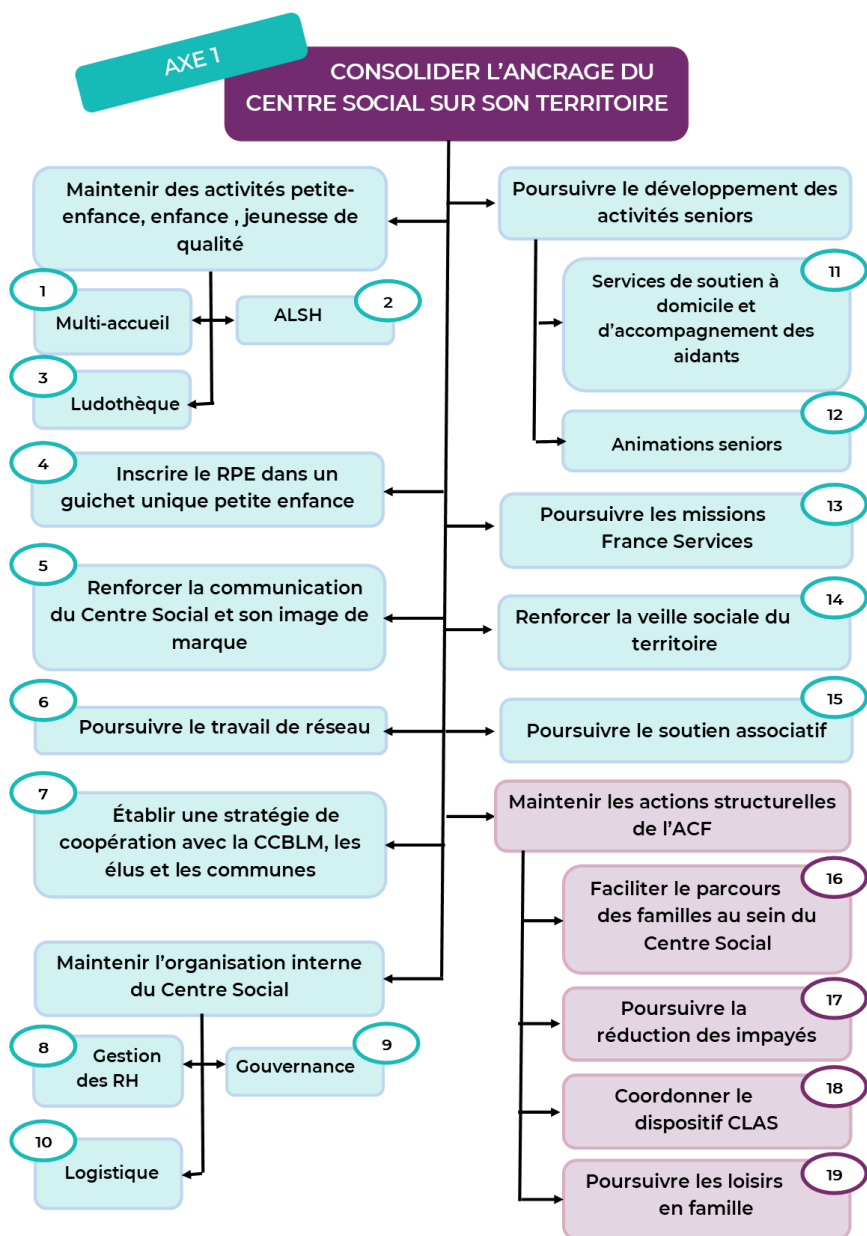
OBJECTIFS /ENJEUX	MOYENS	ACTIONS	RESUTATS ATTENDUS
Continuer à développer des ACF dont le but est de favoriser l'épanouissement des familles, de renforcer la cohésion intra familiale et intergénérationnelle en veillant à la mixité sociale et en apportant une attention particulière aux familles précaires	- Un lieu aménagé pour accueillir la famille dans sa globalité. - Ouvert à tous - Gratuit - Partenariats <u>interne</u> (services du CS) <u>externe</u> (associations caritatives, culturelles, sportives, DEPT, CAF, intervenants divers répondants à des problématiques des familles) - Des habitants, associations en possession d'un savoir, d'une habilité	- Continuer à proposer des soirées jeux, les samedis en famille, les après-midi jeux, le dojo - Développer un temps ludothèque régulier afin de donner 1 rdv pérenne - Prévoir 2 actions communes / an avec tous les services du Centre Social. - Mise en place d'atelier, de temps en famille animé par 1 usager qui partagera son savoir : atelier : je répare mon vélo, je fais des confitures, atelier culinaire. - Proposer un troc des récoltes pendant l'été (en concertation avec l'assos Coup de pousses.) - Développer un troc des savoirs, animés autant que possible, par les habitants, dans le but d'aboutir à un pouvoir d'agir. Actions qui se dérouleront à l'intérieur de la maison, mais quand cela sera possible dans le jardin, en vue dans un 1^{er} temps de le fréquenter, puis de l'aménager. Jardin partagé et participatif - Continuer à proposer plusieurs choix pour les sorties et continuer à respecter le choix des habitants.	- Une participation qui pourrait évoluer à une implication dans le choix, la réalisation de certaines activités, ateliers - Du plaisir à y participer - Faire conscientiser une compétence ou un savoir faire - Rendre les habitants acteurs

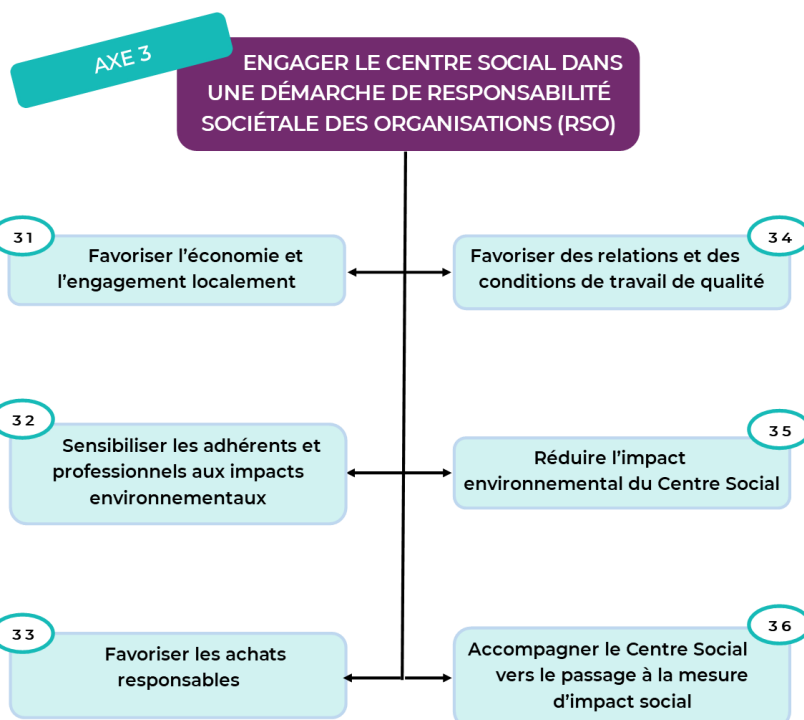
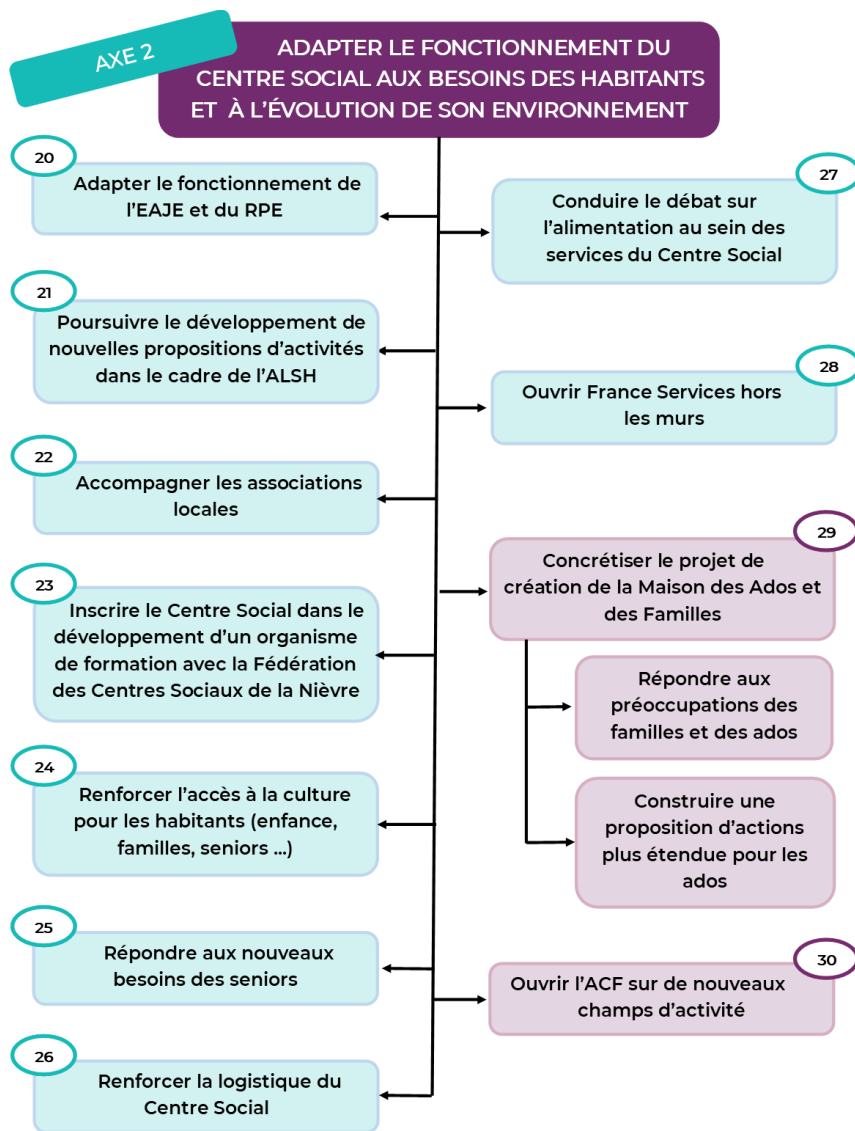
OBJECTIFS /ENJEUX	MOYENS	ACTIONS	ATTENDU	Indicateurs
Répondre aux préoccupations des familles	- Lors des différentes actions menées par le centre social, recueillir la parole, les difficultés des familles, afin d'organiser une réponse adaptée aux problématiques	- Programmer des commissions petite enfance, enfance, adulte afin de connaître les besoins des familles - Programmer des tables rondes, des échanges d'expériences, animés, si besoin par des intervenants spécialisés dans la préoccupation repérée	- Une réponse aux attentes des familles et leur satisfaction	- Participation - Témoignage des familles de l'aide apportée par la mise en place de l'action
Lieu ressources, de bien être	- Bâtiment regroupant sur un seul site plusieurs services destinés aux familles. RPE, LAEP, Ludothèque, mais aussi lieu de rencontres, d'ateliers qui sera partagé avec d'autres partenaires - Cuisine qui sera aussi destinée à servir aux salariés du Centre Social	- Veiller à un aménagement confortable, sécurisé, pratique qui pourra recevoir des bébés aux aînés - Installation d'un coin de repas et de repos agréable pour les salariés		- Fréquentation - Questionnaire de satisfaction Salariés

Axe 2 : l'éco-responsabilité au cœur de l'animation collective familles

Axe 2 : L'Eco-Responsabilité au cœur de l'Action Collective Familles				
OBJECTIFS /ENJEUX	MOYENS	DEROULEMENT DES ACTIONS	ATTENDU	INDICATEUR
Société Promouvoir La santé Veiller à inclure tous les publics	- Des services mobilisés - Des bâtiments adaptés aux personnes porteuses de handicap - Tarif en adéquation avec les revenus des usagers - Gratuité de certaines actions	- Mises en place d'ateliers autour de l'alimentation, de l'activité sportive, de l'hygiène - Réflexion autour de l'accueil d'enfants porteurs de handicap - Programmer des actions intergénérationnelles, regroupant les usagers de tout âge : Fête de Noël ? repas partagé ?	- Bien être - Mise en place de l'accueil - Implication des bénévoles et développement de partenariat avec d'autres structures accueillant des personnes âgées ou handicapées	- Nombre de Personnes Sensibilisées - Nombre de Familles Concernées - Taux de Participation - Nombre de partenariat
Environnement Investir l'extérieur	- Jardin à investir - Partenariat associatif riche	- Proposition d'atelier de jardinage, d'ateliers jeux, rencontres festives, d'expositions artistiques. - Proposition d'un troc estival « j'en ai trop » ou l'on pourrait échanger sa production	- Réalisation - Une armoire commune ? sorte de banque alimentaire ou avant de faire les courses on pourrait se servir	- Participation – Implication - Nombre d'atelier mis en place
Sensibiliser aux gestes Eco Responsables	- Volonté des équipes	- Choix citoyen : lors des courses (éviter le jetable, acheter en boîtes plutôt que des portions, acheter local, bio) tri des déchets, gaspillage ? Prôner le fait maison/industriel	- Vigilance de tous	- Amélioration de la qualité - Diminution du gaspillage
Poursuivre l'engagement dans la sobriété énergétique		- Continuer à veiller à de bonnes pratiques énergétiques (lumière, chauffage, impression, gestion des mails...)		- Baisse des factures - Baisse d'achat de fourniture (papier, vaisselle)
Economie Aménager un espace de détente pour les salariés Aménager un vestiaire pour les activités piscine	- Humains et financiers	- Veiller à aménager un espace agréable, confortable et pratique à la maison de la parentalité. - Création d'un vestiaire piscine pour les usagers fréquentant les activités aquatiques	- Bien être - Développer les temps d'ouverture de la piscine	- Satisfaction des utilisateurs - Satisfactions des utilisateurs de la piscine

Extraits du projet ACF du centre social du Bazois





Les centres sociaux du Bazois et Entre Loire et Morvan présentent régulièrement des actions Reaap ; seul le centre social de Moulins Engilbert porte un dispositif Clas.

COMPLEMENTS APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « SOUTIEN A LA PARENTALITE »

30/04/2024 – CS de Luzy

Etaient présents : (16) CCBLM (agents et élus), centres sociaux Entre Loire et Morvan, du Bazois, Luzy, Moulins-Engilbert (direction et référents-familles), FOL, médiatrice familiale, CAF

Constats exprimés :

- Problématique de la mobilité qui peut impacter l'accès aux offres de soutien à la parentalité.
- Arrivée de nouvelles familles sur le territoire qui nécessite de pouvoir s'adapter pour favoriser leur intégration
- Présence d'un SHUDA sur le secteur de Luzy
- Manque de confiance des parents dans le rôle d'éducateur > Travailler sur la déculpabilisation du parent
- Diversité des familles à prendre en considération pour construction des actions > nécessite d'avoir identifié ces différences et que le professionnel soit accompagné pour apporter une réponse appropriée (par exemple formation sur le handicap) / prise en compte du rôle du père
- Existence d'un LAEP à Chatillon-en-Bazois (NB : ouverture d'un LAEP à Luzy en septembre 2024)
- Rôle important des grands-parents dans la dynamique familiale en milieu rural

Enjeux exprimés :

- meilleure prise en compte des CPS
- repérer les familles qui arrivent sur le territoire : articulation avec les autres du territoire (collectivités, pmi, écoles, associations, etc.) > partenariat, coordination
- Accompagner les projets partagés inter-centres (coordination, instance de réflexion, actions de type séjours)
- Fluidifier les interactions avec les autres acteurs à l'exemple de la médiation familiale, aemo (actions communes)
- Proposer des projets adaptés aux besoins des familles favorisant leur mobilisation sans les sur-solliciter (répit parental / mode d'accueil)
- Maintenir les familles sur le territoire
- Lever les freins à la mobilité (aller vers/ service de transports en s'appuyant sur le co-voiturage ou la mobilisation des bénévoles) / label « co-voiturage » / favoriser le train / parc sans permis
- Apporter une meilleure visibilité en ce qui concerne le rôle et les missions du RF (communication auprès des TS, collectivités) / - Evaluer les modes de communication auprès des familles non usagers et réfléchir collectivement aux améliorations à apporter
- Accompagner les familles sur le volet préventif (alimentation, scolarité, handicap, etc.)

INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ / FAMILLES EN 2022

Équipement	PS	BT	Autres
Animation collective familles Centre social de Luzy	23 682 €		
Animation collective familles Centre social Entre Loire et Morvan	18 509,93 €		3626 € (Reaap)
Animation collective familles Centre social du Bazois	23 682 €		510 € (Reaap)
Animation collective familles Centre social de Moulins Engilbert	23 682 €		
Chargé de coopération Ctg CC Bazois Loire Morvan		3 063.76 €	
Chargé de coopération Ctg Centre social de Luzy		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Centre social Entre Loire et Morvan		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Centre social du Bazois		1863.76 €	
Chargé de coopération Ctg Centre social de Moulins Engilbert		1242.50 €	

TOTAL = 102 346.95 €

HANDICAP

Bénéficiaires des prestations handicap Caf :

	CC BLM		Nièvre		France	
AEEH	63	3,2%	1 452	3,8%	380 081	3,1%
AAH	354	18,2%	6 369	16,7%	1 208 773	9,7%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

	CC BLM		Nièvre		France	
AEEH	51	2.75%	1 188	3,3 %	282 200	2,2 %
AAH	306	16.5%	5 972	16,7 %	1 094 064	8,6 %

Sources Epicaf 2017

Les bénéficiaires des prestations handicap sont en augmentation par rapport au dernier diagnostic (2017). La part des bénéficiaires de l'AAH est nettement supérieure à l'échelle départementale et nationale.

Âge des bénéficiaires de l'AEEH :

Tranche d'âge	CC BAZOIS LOIRE MORVAN	
0-2 ans	-	0,0%
3-5 ans	7	0,4%
6-11 ans	28	1,4%
12-15 ans	23	1,2%
16-17 ans	8	0,4%
18-20 ans	5	0,3%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Le centre social de Moulins Engilbert porte la Plateforme de répit et d'accompagnement des aidants à l'échelle départementale. Il s'agit d'un dispositif national dédié aux aidants d'un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaque, Maladie de Charcot...) ou d'un handicap cognitif, psychique, mental, physique... Les objectifs de la plateforme sont :

- ✓ informer et orienter vers l'offre existante et favoriser le maintien à domicile
- ✓ apporter soutien et répit en proposant des solutions d'accompagnement proches du domicile
- ✓ proposer une écoute et des conseils pour améliorer la vie quotidienne
- ✓ permettre de réinvestir une vie relationnelle et sociale.
- ✓ organiser des solutions ponctuelles de répit à domicile

La FOL de la Nièvre porte un foyer de vie pour personnes handicapées à Moulins-Engilbert.

Constats :

- Les bénéficiaires des prestations handicap sont en augmentation par rapport dernier diagnostic (2017)
- la part des bénéficiaires de l'AAH est supérieure à l'échelle départementale et correspond à X1.88 par rapport à l'échelle nationale.

PETITE ENFANCE

FAMILLES ALLOCATAIRES AVEC ENFANT DE 0 À 5 ANS

	CC BLM		Nièvre		France	
Couples avec enfant 0-5 ans	243	12,7%	5 157	13,9 %	2 293 581	18,5 %
<i>Dont 2 emplois</i>	156	8,2%	3 185	8,6 %	1 424 929	11,5 %
<i>Dont 1 emploi</i>	68	3,6%	1 488	4,0 %	709 387	5,7 %
<i>Dont 0 emploi</i>	19	1,0%	484	1,3 %	159 265	1,3 %
Monoparents avec enfant 0-5 ans	74	3,9%	1 497	4,0 %	560 403	4,5 %
<i>Dont 1 emploi</i>	39	2,0%	695	1,9 %	287 344	2,3 %
<i>Dont 0 emploi</i>	35	1,8%	802	2,2 %	273 059	2,2 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

	CCBLM		Nièvre	
Familles avec enfants de moins de 6ans	352	19,0%	7274	20,3%
Dont couples 2 emplois	173	9,4%	3284	9,2%
Dont couples 1 emploi	94	5,1%	1739	4,9%
Dont couples sans emploi	26	1,4%	709	2,0%
Dont monoparents avec emploi	20	1,08%	632	1,80%
Dont monoparents sans emploi	39	2,11%	910	2,50%

Sources Epicaf 2017 - comparaison au nombre d'allocataires

	Luzy		Bazois		Moulins Engilbert		Fours	
Couples avec enfant 0-5 ans	58	11,7%	54	12,0%	57	13,3%	57	13,3%
<i>Dont 2 emplois</i>	33	6,7%	34	7,6%	38	8,8%	38	8,8%
<i>Dont 1 emploi</i>	20	4,0%	13	2,9%	18	4,2%	18	4,2%
<i>Dont 0 emploi</i>	5	1,0%	7	1,6%	1	0,2%	1	0,2%
Monoparents avec enfant 0-5 ans	15	3,0%	20	4,5%	16	3,7%	16	3,7%
<i>Dont 1 emploi</i>	8	1,6%	10	2,2%	12	2,8%	12	2,8%
<i>Dont 0 emploi</i>	7	1,4%	10	2,2%	4	0,9%	4	0,9%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Le nombre de familles de jeunes enfants est en diminution (passage de 352 à 317). La proportion de couples avec jeune enfant est en forte diminution par rapport au précédent diagnostic, à l'instar du département et de la France, mais de manière plus marquée. La part des couples avec 2 emplois est cependant en hausse (passage de 59% à 64%). La part des familles monoparentales est également en hausse parmi les familles de jeune enfant (passage de 17% à 30.5%). Parmi elles, la part des familles n'occupant pas d'emplois représente 47% (baisse par rapport au précédent diagnostic).

Taux de couverture global - Accueil jeune enfant

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans. Sont pris en considération :

- ✓ Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- ✓ Salarié(e) à domicile
- ✓ Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- ✓ Ecole maternelle

NOM	EPCI	DEPT	REGION	National
-----	------	------	--------	----------

CC BAZOIS LOIRE MORVAN	54.1	68.6	67.7	59.8
------------------------	------	------	------	------

Le taux de couverture à l'échelle du territoire est nettement inférieur aux échelles départementale, régionale et nationale, notamment en raison d'un taux extrêmement faible sur le secteur de Fours/ Cercy-la-Tour.

Le taux de couverture est en diminution depuis le précédent diagnostic :

- ✓ 2017 : 58.9%
- ✓ 2018 : 58%
- ✓ 2019 : 49.6%
- ✓ 2020 : 56.6%

Ceci malgré l'augmentation de places au sein des structures d'accueil collective (Luzy / Moulins-Engilbert)

OFFRE D'ACCUEIL INDIVIDUEL

Le territoire comptait **39 assistants maternels** en activité au 31/12/2022 et 44 assistants maternels en activité au moins 1 mois dans l'année.

Ce nombre est en diminution ces dernières années, de manière plus marquée que sur le département. Ce nombre est nettement inférieur au précédent diagnostic (respectivement 44 et 54 assistants maternels en 2020). 31 % de ces assistants maternels sont âgés de 55 ans et plus (donc 12 départs à la retraite à prévoir à moyen / court terme). Ce qui est inférieur à l'échelle départementale (36%)

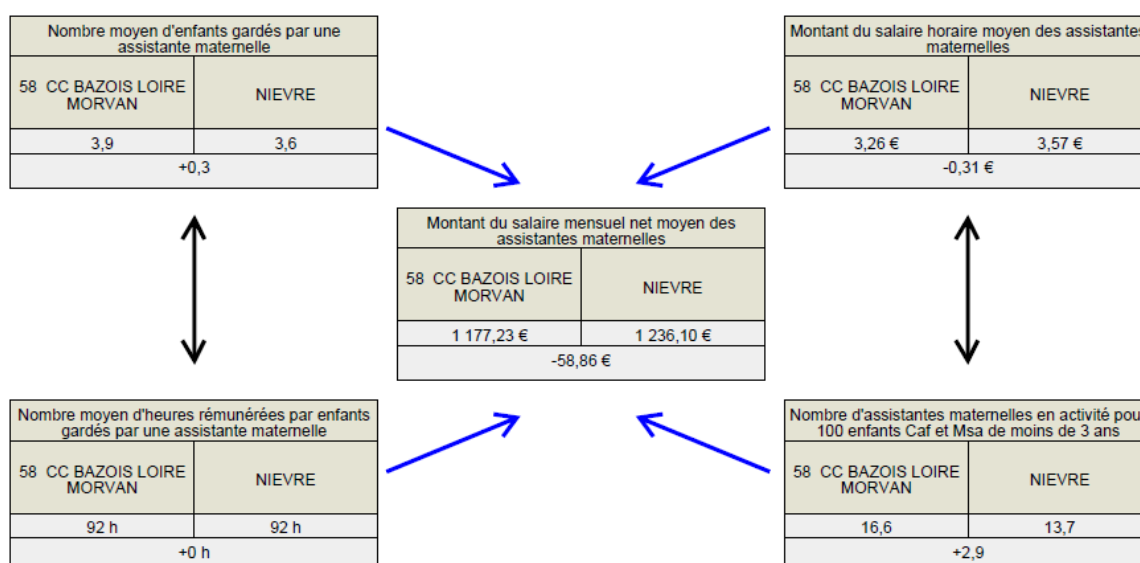
Les assistants maternels sont inégalement répartis sur le territoire :

- ✓ RPE du Bazois : 9 (8) / + de 55 ans : 37.5%
- ✓ RPE de Luzy : 15 (22) / + de 55 ans : 25%
- ✓ RPE de Moulins Engilbert : 7 (6) / + de 55 ans : 28.6%
- ✓ RPE de Fours : 13 (18) / + de 55 ans : 33%

La plus forte baisse en termes d'assistants maternels s'observe sur les secteurs de Luzy et de Fours.

La couverture est supérieure à la moyenne départementale (16,6 assistants maternels pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 13,7 pour la Nièvre), et en augmentation (15.3 en 2020).

La moyenne d'enfants gardés et le nombre d'heures réalisées sur le territoire sont relativement similaires à l'échelle départementale. Avec un salaire horaire légèrement inférieur, le salaire net mensuel est en moyenne de 1177€, soit 58 € de moins que la moyenne départementale.



Le territoire compte 4 RPE (relais petite enfance) agréés par la Caf. Cela représente un total de 1.51 ETP répartis sur 4 professionnelles (données réelles 2022):

Structure	ETP	Ateliers éveil	Mission renforcée	Familles différentes	Assistantes maternelles différentes sur ateliers
RPE Luzy	0,62	2 ateliers collectifs hebdomadaires (mardi et jeudi matin) Luzy	Promotion renforcée de l'accueil individuel	12	4 (sur 15 actives)
RPE Fours	0,30	2 ateliers collectifs hebdomadaires (mardi et vendredi matin) Fours et Cercy-la-Tour	Guichet unique	30	7 (sur 13 actives)
RPE Châtillon en Bazois	0,29	1 atelier collectif hebdomadaire Jeudi matin Alluy	Promotion renforcée de l'accueil individuel	7	9 (sur 9 actives)
RPE Moulins Engilbert	0,30	1 atelier collectif hebdomadaire Jeudi matin Moulins Engilbert	Guichet unique	15	4 (sur 7 actives)

La part des assistants maternels présente aux ateliers dispensés au sein des RPE est relativement faible.

Le territoire compte 2 MAM (maison d'assistants maternels) implantées à Fléty et Millay.

OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF

Le territoire compte 3 établissements d'accueil du jeune enfant :

- **« Jardin des enfants » à Luzy avec 12 places agréées en gestion par le centre social de Luzy** – création de 2 places supplémentaires en 2022. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30. Elle est fermée les 3 dernières semaines du mois d'août et les 2 semaines de Noël.
- **« La Marelle » à Moulins-Engilbert avec 15 places agréées en gestion par le centre social de Moulins Engilbert.** Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle est fermée 3 semaines en août et 2 semaines à Noël.
- **« Maison de la petite enfance » à Alluy avec 13 places agréées en gestion par le centre social de Châtillon-en-Bazois.** Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Elle est fermée 3 semaines en août et 2 semaines à Noël.
- Sur le secteur Entre Loire et Morvan, au vu des besoins des familles, la CCBLM a pour projet d'installer en 2025 une micro-crèche. Les élus ont choisi d'implanter la structure à Fours en réfléchissant, avec la commune de Cercy La Tour, à une offre complémentaire dans cette commune.

Depuis 2024, il existe deux places AVIP réparties entre Alluy et Luzy par transformation. Le centre social de Moulins-Engilbert souhaite également créer une place (non validé en raison du coût supplémentaire pour la CC)

L'ensemble des structures collectives du territoire fournit couches et repas. (travail réalisé dans le cadre de la CTG 2019-2023)

Le taux d'occupation réel est relativement élevé et similaire pour l'ensemble des 3 structures.

Les familles fréquentant la structure collective de Luzy ont des ressources légèrement plus élevées que sur les autres secteurs.

	Luzy	Châtillon-en-Bazois	Moulins Engilbert
Taux d'occupation réelle 2021	80.02% (10 pl.)	70%	64.19%
Taux d'occupation réelle 2022	64.37%	65.68%	71.59%
Taux d'occupation réelle 2023	68.18%	66.71%	69.97%
Prix moyen horaire payé par les familles	1.30€	1.28€	1.16€
Nb d'enfants différents accueillis	33	29	35
Nombre d'enfants par place	2.75	2.23	2.33
Nombre d'enfant sous le seuil de pauvreté	15	14	20

USAGE ET TENSION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

	CC BLM	Nièvre
Enfants Caf & Msa < 3 ans	235	4 430
Enfants Caf & Msa de 3 à 5 ans	274	4 566
Enfants Cas & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	25 %	29,8 %
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	220	4 082
Dont monoparents	15 %	17,8 %
Dont tous les parents travaillent	45.5 %	51,7 %
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle	91 (38.7 %)	1 443 (32,6 %)
Familles avec enfants < 6 ans employant une assistante maternelle	127	1 850
Enfants < 6 ans inscrits en Eaje dans l'année	N.D.	N.D.
Enfants inscrits par place en Eaje (PSU)	N.D.	N.D.
Assistantes maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans	16,6	13,7
Nb. moyen d'enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle	3.9	3,6
Assistantes maternelles accueillant 1 ou 2 enfants	20.45 %	32,8 %
Assistantes maternelles accueillant 3 ou 4 enfants	45.5 %	39,4 %
Assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus	25.6 %	27,7 %
Nb. moyen d'heures rémunérées par enfant gardé par assistante mat.	92 h	92 h
Montant du salaire horaire moyen net des assistantes maternelles	3.26 €	3,57 €
Attractivité du territoire	+ 2	+ 86
Assistantes maternelles de 60 ans et plus	12.8%	17,0 %

Source Caf Imaje 2022

	CC BLM	Nièvre
Enfants Caf & Msa < 3 ans	274	4 835
Enfants Caf & Msa de 3 à 5 ans	271	5 116
Enfants Cas & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus	26.3%	33,5 %
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans	255	4 489
Dont monoparents	20%	16,8 %
Dont tous les parents travaillent	55.9%	50,1 %
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle	109 (39.8%)	1 525 (31,5 %)
Enfants < 6 ans inscrits en Eaje dans l'année	67	1 828 (37,8 %)
Assistantes maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans	19.7	16,8
Nb. moyen d'enfants < 6 ans gardés par une assistante maternelle	3.3	3,1
Assistantes maternelles accueillant 1 ou 2 enfants	40.8%	41,2 %
Assistantes maternelles accueillant 3 ou 4 enfants	35.2%	39,7 %
Assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus	24%	19,2 %
Nb. moyen d'heures rémunérées par enfant gardé par assistante mat.	81 h	86 h
Montant du salaire horaire moyen net des assistantes maternelles	3.04 €	3,20 €
Enfants gardés sur le territoire par une assistante maternelle	+ 16	+ 36
Assistantes maternelles de 60 ans et plus	19%	15,0 %

Sources Imaje 2017

Les indicateurs de fragilité sont relativement similaires au niveau départemental (moins de familles sous le seuil de bas revenus **mais moins** de familles où les 2 parents travaillent).

Le nombre de familles employant un assistant maternel est stable (environ 40% des familles d'enfants de moins de 3 ans) et nettement supérieur au taux départemental.

La part des assistants maternels qui accueillent 3 ou 4 enfants est nettement supérieure.

LIEUX DE GARDE DES ENFANTS & ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE (Différence entre le nombre d'enfants qui sont accueillis dans une commune mais n'y résident pas (flux entrant), et ceux domiciliés une commune mais accueillis ailleurs (flux sortant).	58 CC BAZOIS LOIRE MORVAN	NIEVRE
Nombre d'enfants gardés sur le territoire quel que soit leur lieu de résidence (a + c)	153	2 171
Nombre d'enfants gardés résidant sur le territoire quel que soit leur lieu de garde (a + b)	151	2 098
Nombre d'enfants du territoire gardés dans leur commune (a)	58	874
Nombre d'enfants du territoire gardés hors de leur commune de résidence - flux sortant (b)	93	1 211
Nombre d'enfants du territoire résidant hors de leur commune de garde - flux entrant (c)	95	1 297
Attractivité du territoire : flux entrant - flux sortant (c - b)	+2	+86

Source Caf Imaje 2022

L'attractivité du territoire en termes de mode d'accueil du jeune enfant est en forte diminution (passage de +16 à +2) par rapport au précédent diagnostic. Cela signifie que :

- un certain nombre d'enfants sont gardés en dehors de leur territoire de résidence (93 enfants)
- un certain nombre d'enfants non domiciliés sur le territoire sont gardés au sein du territoire (95 enfants)
- Le nombre d'enfants gardés au sein de leur territoire de résidence est nettement inférieur que les catégories précédentes.

AUTRES ACTIONS PETITE ENFANCE

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

Le centre social du Bazois gère un Lieu d'accueil enfants-parents.

Agrément	1 ^{ère} contractualisation : 2020
Equipe	Karine LAURENT / Gaelle TILLIER
Prix de revient réel 2022 (/heure de fonctionnement)	86.04 €
Modalités d'ouverture hebdomadaire	Nb de mois d'ouverture : 12 Créneau: mardi – 9h -11h30

	2020	2021	2022
Heures de fonctionnement	105h	153h45	155h
Heures d'ouverture au public	75h	102h30	105h
Nombre de parents différents accueillis	4	5	5
Nb d'enfants 0-3 ans différents accueillis	5	4	6
Nb d'enfants 4-6 ans différents accueillis	0	0	0

COMPLEMENTS APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « PETITE ENFANCE »

09/04/2024 – CS de Châtillon-en-Bazois

Etaient présents : (25) : CCBLM (agents et élus), centres sociaux Entre Loire et Morvan, du Bazois, Luzy, Moulins-Engilbert (direction, référents-familles, responsable enfance-jeunesse, directrices EAJE, responsables RPE, accueillante LAEP), élu des communes de Biches, Brinay, Saint-Honoré-les-Bains, FOL, MSA, CAF

Constats :

Accueil individuel :

- Baisse des assistantes maternelles
- Freins à l'installation de nouvelles assistantes maternelles (logements non adaptés/ souhait de ne pas mélanger vie privée / professionnelle ; coût pour installation)
- Charge administrative et responsabilité des Parents Employeurs
- Coût pour les parents
- Décalage entre service et le besoin des familles (horaires atypiques)
- Fréquentation limitée du RPE : image du RPE erronée
- Lors des présentations des accueils individuels et des accueils collectifs, le choix des parents va sur le lieu collectif (moins de contraintes)
- Manque de reconnaissance de la profession
- Mise en place de temps de présentation du métier (secteurs de Luzy et Châtillon-en-Bazois)

Accueil collectif :

- Constat partagé d'une bonne fréquentation des structures collectives (EAJE et ACM maternel)
- Luzy : ouverture d'une classe de TPS a créé des difficultés au sein de l'ACM maternel. Fonctionnement mal adapté à l'accueil d'enfants de 2 ans qui nécessite un travail de passerelle.
- Question de l'alimentation importante : constat partagé de la qualité des menus à améliorer en dehors du secteur de Luzy (qualité appréciée). pour acm maternel : préconisations auprès des parents d'apporter le repas
- Proposition en termes d'activité (éveil sensoriel/Musical/ Relaxation/ Sortie extérieure / Soirée avec les familles)
- Transversalité avec RPE
- Passerelle crèches / école (1 matinée de visite)
- Recrutement des professionnels de la petite-enfance en tension.

Autres :

- Perte de repères sur les sujets liés à l'éducation en raison de la pluralité des sources d'informations et des messages véhiculés par les médias conduisant à une perte de confiance dans la fonction parentale ; une interprétation des messages véhiculés pouvant entraîner des pratiques erronées
- Besoins d'espace de rencontre entre familles pour rompre l'isolement (monoparentalité, congé maternité) notamment sur la période 0-3 mois du nourrisson (absence de moyen de garde)
- De + en + de difficulté d'adaptation à l'entrée à l'école. Repérage possible en amont de l'entrée à l'école mais difficulté pour la famille d'« entendre » la parole du professionnel petit-enfance (certaine absence de légitimité)
- Repérage précoce possible uniquement au sein des structures collectives (intervention CAMSP) mais qu'en est-il des enfants gardés à domicile ou en individuel ?
- Importance de l'ouverture culturelle dès le plus jeune âge intégrant les familles > exemple : CS de Luzy : « j'amène mon parent au spectacle »
- Ateliers petite-enfance mis en place indépendamment d'un accueil individuel ou collectif (journée à thème, atelier massage bébé, langage des signes, éveil musical)
- Importance de la ludothèque comme espace à destination des familles de jeunes enfants
- Peu de candidats en termes de garde à domicile et horaires atypiques
- Sensibilisation des professionnels de santé (1er niveau) au TND à renforcer > exemple : projet « être parmi les autres » / CS de Luzy
- Besoin de communication avec l'agence atome pour le dispositif d'accompagnement et d'aide à domicile auprès des centres sociaux
- Bonne relation entre CS et SAMS / PMI mais difficulté de maintenir une permanence au vu des moyens humains de la PMI

Enjeux exprimés :

Accueil individuel :

Valoriser la fonction d'ass mat / L'attractivité du métier = recrutement

Encourager le droit à la formation et la formation continue en levant les freins (libérer AM sur ces temps professionnels avec recours à une formation qualifiée, prise en compte d'un délai de remboursement long)

Accompagner l'accueil d'enfants porteurs de handicap sans que cela impacte budgétaire la professionnelle.

Promouvoir les MAM :

- établir une liste des locaux disponibles sur les communes (souvent en cas de fermeture de classe..)

- organiser des temps de présentation à l'attention des élus

Favoriser des temps croisés parents / professionnels pour favoriser la confiance mutuelle.

Accueil collectif :

Harmoniser les horaires sur les différentes structures d'accueil

Créer une équipe « volante » pour remplacer les professionnels (manque de postulants)

Favoriser la qualité de l'accueil (l'éveil artistique, sensoriel, corporel)

Autres :

Développer la communication autour des LAEP

Renforcer les passerelles entre les structures d'accueil 0-3 ans et les écoles

Apporter un repérage précoce auprès des enfants non accueillis en accueil collectif : S'appuyer sur le projet porté par Luzy pour envisager un essaimage à l'échelle de la CC en termes TND

Effectuer un état des lieux de la garde à domicile et des services de garde à domicile > Se rapprocher de l'agence atome pour connaître leur offre de service et pouvoir en faire le relais

Attention marquée en termes d'alimentation dès le plus jeune âge : Repenser l'alimentation, les menus / Créer une cuisine collective/ s'appuyer sur le PAT / projet « cantine en transition » / Améliorer la matière première des repas (travail commun entre les 4 CS)

Réfléchir sur les différentes passerelles : enjeux autour du développement de l'enfant (fatigue, éveil, encadrement,)

Mise en place du programme For Mobberi => prévention et lutte contre le harcèlement (0 à 9 ans)

INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE EN 2022

Équipement	PS	BT	Autres
MC « Jardin des enfants » / Luzy	95 204.53 €	38 050 €	5426€ 3675€ 5252€ 459.00€
Petite crèche « Maison de la petite enfance » / Bazois	97 692.57€	40 105€	1 428€ 3790€ 1 768.00€
La Marelle / Moulins Engilbert	118 552.37€	40 695,80 €	782.00 €
Rpe Luzy	16 939.66 €	8994.59€	
Rpe Fours / Cercy	11 072.18€	4 424.62€	
Rpe Bazois	7803.10€	4541.11€	
Rpe Moulins Engilbert	11 072.18 €	4 697,70€	
Chargé de coopération Ctg CC Bazois Loire Morvan		3 063.76 €	
Chargé de coopération Ctg Cs du Bazois		1863.76 €	
Chargé de coopération Ctg Cs de Luzy		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Cs de Moulins Engilbert		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Cs du Fours		1242.50 €	
LAEP / Bazois	3909.26€	3782.35€	

TOTAL = 538 772.04 €

Constats et enjeux :

Le nombre de familles de jeunes enfants est en diminution (passage de 352 à 317). La proportion de couples avec jeune enfant est en forte diminution par rapport au précédent diagnostic.

La part des couples avec 2 emplois est en hausse (passage de 59% à 64%).

La part des familles monoparentales est en hausse parmi les familles de jeune enfant (passage de 17% à 30.5%).

Les indicateurs de fragilité sont similaires au département (moins de familles sous le seuil de bas revenus **mais moins** de familles où les 2 parents travaillent).

Le taux de couverture d'accueil du jeune enfant à l'échelle du territoire est nettement inférieur aux échelles départementale, régionale et nationale et en diminution depuis le précédent diagnostic. Ceci malgré des ouvertures de places au sein de 2 structures du territoire.

L'attractivité du territoire en termes de mode d'accueil du jeune enfant est en forte diminution (passage de +16 à +2) par rapport au précédent diagnostic. Cela signifie que :

- un certain nombre d'enfants sont gardés en dehors de leur territoire de résidence (93 enfants)
- un certain nombre d'enfants non domiciliés sur le territoire sont gardés au sein du territoire (95 enfants)
- Le nombre d'enfants gardés au sein de leur territoire de résidence est nettement inférieur que les catégories précédentes

Accueil individuel :

Le nombre d'assistants maternels est en forte diminution.

La couverture en termes d'assistants maternels reste toutefois supérieure à la moyenne départementale et en augmentation.

31 % de ces assistants maternels sont âgés de 55 ans et plus (donc 12 départs à la retraite à prévoir à moyen / court terme). Ce qui est inférieur à l'échelle départementale (36%).

Toutefois, le nombre de familles employant un assistant maternel est nettement supérieur au taux départemental et la part des assistants maternels qui accueillent 3 ou 4 enfants est nettement supérieure.

La part des assistants maternels présente aux ateliers dispensés au sein des RPE est relativement faible.

Accueil collectif :

Des disparités intra-territoriales sont à noter : le secteur Entre Loire et Morvan est fragilisé alors que le taux des familles de jeunes enfants sur le secteur est l'un des plus élevé.

ENFANCE JEUNESSE

FAMILLES ALLOCATAIRES AVEC ENFANT DE 6 À 11 ANS

	CC BLM		Nièvre		France	
Couples avec enfant 6-11 ans	268	13,8%	5 031	14,3 %	2 352 308	19,0 %
Dont 2 emplois	173	8,9%	3 472	9,4 %	1 576 303	12,7 %
Dont 1 emploi	74	3,8%	1 436	3,9 %	639 264	5,2 %
Dont 0 emploi	21	1,1%	393	1,1 %	136 741	1,1 %
Monoparents avec enfant 6-11 ans	102	5,2%	2 278	6,1 %	817 053	6,6 %

Dont 1 emploi	65	3,3%	1 386	3,7 %	527 890	4,3 %
Dont 0 emploi	37	1,9%	892	2,4 %	289 163	2,3 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

	Luzy		Chatillon-en-Bazois		Moulins-Engilbert		Fours	
Couples avec enfant 6-11 ans	57	11,5%	57	12,7%	64	14,9%	86	16,0%
Dont 2 emplois	37	7,5%	38	8,5%	44	10,2%	52	9,6%
Dont 1 emploi	16	3,2%	13	2,9%	18	4,2%	26	4,8%
Dont 0 emploi	4	0,8%	6	1,3%	2	0,5%	8	1,5%
Monoparents avec enfant 6-11 ans	26	5,3%	24	5,3%	27	6,3%	31	5,8%
Dont 1 emploi	16	3,2%	17	3,8%	20	4,7%	15	2,8%
Dont 0 emploi	10	2,0%	7	1,6%	7	1,6%	16	3,0%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

A l'exemple de la petite enfance, la part des familles avec enfants de 6 à 11 ans est inférieure à l'échelle départementale. Elle représente 370 familles. La part des familles monoparentales est également inférieure à l'échelle départementale et nationale.

Sur le secteur de Moulins-Engilbert et, de manière plus marquée, sur le secteur de Fours, la part des couples avec enfants de 6 à 11 ans est supérieure à l'échelle départementale. Par ailleurs, sur ces 2 secteurs, la part des couples où les 2 parents travaillent est supérieure à l'échelle départementale.

FAMILLES ALLOCATAIRES AVEC ENFANT DE 12 À 17 ANS

	CC BLM		Nièvre		France	
Couples avec enfant 12-17 ans	315	16,2%	5 713	15,4 %	2 372 521	19,1 %
Dont 2 emplois	205	10,5%	3 801	10,2 %	1 623 001	13,1 %
Dont 1 emploi	83	4,3%	1 504	4,1 %	609 209	4,9 %
Dont 0 emploi	27	1,4%	408	1,1 %	140 311	1,1 %
Monoparents avec enfant 12-17 ans	125	6,4%	3 008	8,1 %	1 074 281	8,7 %
Dont 1 emploi	88	4,5%	1 961	5,3 %	745 262	6,0 %
Dont 0 emploi	37	1,9%	1 047	2,8 %	329 019	2,7 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

	Luzy		Chatillon-en-Bazois		Moulins-Engilbert		Fours	
Couples avec enfant 12-17 ans	69	14,0%	58	12,9%	77	17,9%	106	19,7%
Dont 2 emplois	49	9,9%	40	8,9%	57	13,3%	58	10,8%
Dont 1 emploi	16	3,2%	14	3,1%	18	4,2%	37	6,9%
Dont 0 emploi	4	0,8%	4	0,9%	2	0,5%	11	2,0%
Monoparents avec enfant 12-17 ans	25	5,1%	37	8,2%	25	5,8%	31	5,8%
Dont 1 emploi	19	3,8%	23	5,1%	18	4,2%	19	3,5%
Dont 0 emploi	6	1,2%	14	3,1%	7	1,6%	12	2,2%

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

La part des couples avec enfants de 12 à 17 ans est à l'inverse supérieure à l'échelle départementale. La part des familles avec enfants de 12 à 17 est toutefois légèrement inférieure à la part départementale en raison d'une part moins importante de familles monoparentales qu'à l'échelle départementale et nationale. Elle représente 440 familles.

A l'exemple de la tranche 6-11 ans, le secteur de Moulins-Engilbert et, de manière plus marquée, le secteur de Fours présentent une part des couples avec enfants de 6 à 11 ans nettement supérieure à l'échelle départementale. En ce qui concerne le secteur de Fours, cette part est également supérieure à l'échelle départementale. A la différence du secteur de Moulins Engilbert, où la part des couples où les 2 parents travaillent est supérieure à l'échelle départementale, cette part est inférieure sur le secteur de Fours.

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DU TERRITOIRE

Gestionnaire	Fonctionnement de l'accueil
CS du Bazois	Alsh périscolaire Accueil matin et soir à la Petite Crèche d'Alluy (Maison de la Petite Enfance), enfants du TABB, maternels et primaires Accueil matin et soir à Châtillon-en-Bazois (Ecole élémentaire des vignes), maternels et primaires Mercredi (8h00 à 18h30 - possibilité à 7h30 sur demande) Alsh extrascolaire (8h00 à 18h30 - possibilité à 7h30 sur demande) Accueil ados, tous les vendredis soirs (18h30 à 22h) et un samedi par mois Période de Fermeture : 3 semaines en août et 2 semaines en décembre
CS de Luzy	Alsh périscolaire Accueil matin et soir à l'école maternelle Marguerite Bramard Luzy (3-6 ans) et école primaire Marcel Dubuis Luzy (6-10 ans) Mercredi (7h30-18h30), au jardin des enfants pour les enfants de 3 à 10 ans, pas de passerelles moins de 3 ans Alsh extrascolaire (7h30 sur demande ou 8h00-18h30, jardin des enfants, 3 à 10 ans Accueil ados Période scolaire : 10-14 ans : mercredi 1/mois + internes du collège : mercredi 1/mois de 14h à 18h00 Vendredi : en alternance entre les 10-14 ans et les + 14 ans de 18h00 à 23h00 Période de vacances scolaires : 10-14 ans et 14-17 ans : tous les jours de 10h00 à 18h30 Période de Fermeture : 3 semaines en août et 2 semaines en décembre
CS de Moulins-Engilbert	Alsh périscolaire Accueil matin et soir à la Marelle à Moulins-Engilbert Mercredi (8h00 à 18h00, possibilité 7h / 19h sur demande) Alsh extrascolaire (8h00 à 18h00, possibilité 7h / 19h sur demande) ALSH ados, 2 sorties / soirées par mois environ Période de Fermeture : 15 jours en août
CS de Fours	Alsh périscolaire mercredis (8h00 à 18h30, au Centre Social, à Fours) Alsh extrascolaire (8h00 à 18h30 au Centre social à Fours) Accueil ados (localisé à Cercy-la-Tour) Périodes scolaires : Vendredi de 18h00 à 22h, Samedi de 14h à 18h temps méridien au collège les vendredis (12h-14h) Vacances scolaires : Ouvert une semaine sur deux, 3 ½ journées ou 2 ½ journées et une journée complète, soit entre 12 à 18h /semaine. Des soirées peuvent être mises en place pendant les périodes de vacances . Période de Fermeture : 3 semaines en août, fermeture une semaine sur 2 en décembre si pas assez d'effectifs prévisionnels

La tarification aux familles de l'Alsh extrascolaire est commune à l'ensemble des 4 centres sociaux :

Inscription à la carte : Journée complète, 1/2 journée				
Tranches de tarif	QF *	1/2 journée	Journée complète	Semaine
TARIF 1	Inf à 450	0.50€	1.00€	4.50€
TARIF 2	de 451 à 700	1.50€	3.00€	13.50€
TARIF 3	de 701 à 1400	3.18€	6.35€	28.58€
TARIF PLEIN	sup à 1401	3.85€	7.70€	34.65€

Les 4 centres sociaux disposent d'un secteur ados. Aucun ne dispose d'un agrément « PS jeunes » :

- Les secteurs ados des centres sociaux de Fours et Moulins Engilbert nécessitent d'être remobilisés (exercices 2022- /2023 : env. 700h pour Fours et passage de 319h à 800h pour Moulins Engilbert). Sur les 2 secteurs, une nouvelle dynamique est en cours.
- Malgré une légère baisse d'activité, le secteur ados du centre social du Bazois dispose d'une relativement bonne fréquentation (env. 5000h). Il convient toutefois d'être vigilant sur l'âge des enfants accueillis.
- Le public du secteur ados de Luzy est bien mobilisé (prévisionnel 2024 : 5925h) et le nombre d'heures réalisé est en augmentation (entre 2022 et 2024 +2895h estimé)

Evolutions sur 5 ans de l'activité « extrascolaire »

	Fours	Moulins	Luzy	Bazois
2019	96 enfants 60 familles 13720 h Moy. : 142h / enfant	185 enfants 135 familles 16471 heures Moy. : 89h / enfant	59 enfants 49 familles 9882 h Moy. : 167 h / enfant	96 enfants 70 familles 12019 heures Moy. : 125 h / enfant
2020	83 enfants 49 familles 15535 heures	118 enfants 85 familles 13847 heures	Nombre d'enfants : 80 Nombre de familles : 66 Nombre d'heures : 13299	86 enfants 66 familles 12697 heures
2021	Nbr d'enfants : 92 Nbr de familles : 59 Nbr d'heures : 13735	171 enfants 117 familles 19411 heures	Nombre enfants : 89 Nombre de familles : 68 Nombre d'heures : 10899	93 enfants 67 familles 12076 heures
2022	Nbr enfants : 126 Nbr de familles : 77 Nbr d'heures : 15515	211 enfants 139 familles 26972 heures	Nombre enfants : 111 Nombre de familles : 83 Nombre d'heures : 12054	105 enfants 76 familles 15057 heures
2023	Nbr enfants : 121 Nbr de familles : 80 Nbr d'heures : 14 754 Moy. : 121h / enfant 25% actes <QF 700	204 enfants 128 familles 27 220 heures Moy. : 133h / enfant 39% actes <QF 700	Nombre enfants : 138 Nombre de familles : 87 Nbr d'heures : 15 880 Moy. : 115h / enfant 42% actes <QF 700	97 enfants 74 familles 15 265 heures Moy. : 157h / enfant 50% actes <QF 700
Comparatif entre 2019 /2023	+25 enfants + 20 familles +1034 h (+7.5%) Evol 2020/2022 – actes QF < 600/700 : +18 (0.5%)	+19 enfants -7 familles +10 749 h (65%) Evol 2020/2022 – actes QF < 600/700 : +7273 (+225%)	+79 enfants + 38 familles +5 998 h (+60%) Evol 2020/2022 – actes QF < 600/700 : +2717 (69%)	+ 1 enfant + 4 familles +3 246 h (+27%) Evol 2020/2022 – actes QF < 600/700 : +2752 (+56%)

Evolutions sur 5 ans de l'activité « périscolaire »

	Fours (mercredis)	Moulins	Luzy	Bazois
2019	61 enfants 37 familles 3776 h	199 enfants 148 familles 11 190 h	14 559 h	191 enfants 127 familles 20662 heures
2020	35 enfants 23 familles 3627 h	158 enfants 125 familles 9 782.25 h	15 621 h	176 enfants 122 familles 19961.25 heures
2021	55 enfants 36 familles 3366 h	192 enfants 144 familles 13 497 h	19 801 h	153 enfants 105 familles 21122.75 heures
2022	77 enfants 55 familles 4239 h	201 enfants 140 familles 17 949.03 h	22 456 h	144 enfants 105 familles 21965.50 heures
2023	76 enfants 51 familles 5642.68 h	207 enfants 136 familles 19 354.83 h	26 983 h	118 enfants 91 familles 21599 heures
	+1 867 h	+8 164 h	+ 12 424 h	+ 937 h

	Bazois	Entre Loire et Morvan	Luzy	Moulins-Engilbert
Nombre d'ETP animation en 2019	3.61	2.14	5,31	3.32
Nombre d'ETP animation en 2023	4.90	2.92	5,74	4.29

INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ENFANCE-JEUNESSE EN 2022

Équipement	PS	BT	Autres
Alsh périscolaire Cs du Bazois	11 817.88 €	30 577.47 €	
Alsh périscolaire CS de Luzy	12 076.40 €	27 465.48 €	13 284 €
Alsh périscolaire CS de Moulins Engilbert	9656.94 €	18025.14 €	
Alsh périscolaire CS de Fours	2 280.67 €	5 056.80 €	
Alsh extrascolaire Cs du Bazois	8543.36 €	17122.56 €	3325 € 8 632.14 € (subv ALSH)
Alsh extrascolaire CS de Luzy	6839.68 €	14 216.37 €	1 812 € 8 350.82 € (subv ALSH)
Alsh extrascolaire CS de Moulins Engilbert	15 304.45 €	25 780.86 €	2 360 € 13 369.30 € (subv. Alsh)
Alsh extrascolaire CS de Fours	8 576.55 €	18 860.10 €	10 410 € 7 052.61 € (subv. Alsh)
Alsh ados Cs du Bazois	5729.48 €	7 710.15 €	3 815 € 4300 €
Alsh ados CS de Luzy	2547.75 €	2 207.94€	3 480 €
Alsh ados CS de Moulins Engilbert	268.23 €	173.46 €	
Alsh ados	608.77 €	1042.99 €	

CS de Fours			
Plan mercredi Luzy			4 814.67 €
Chargé de coopération Ctg CC Bazois Loire Morvan		3 063.76 €	
Chargé de coopération Ctg Cs du Bazois		1863.76 €	
Chargé de coopération Ctg Cs de Luzy		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Cs de Moulins Engilbert		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Cs du Fours		1242.50 €	

TOTAL = 342 670.04 €

Constats et enjeux :

Part des familles avec enfants de 6 à 11 ans inférieure à l'échelle départementale (disparités territoriales : secteurs de Moulins-Engilbert et Fours supérieur à l'échelle départementale).

Part des couples avec enfants de 12 à 17 ans supérieure à l'échelle départementale mais part des familles avec enfants de 12 à 17 légèrement inférieure à la part départementale en raison d'une part moins importante de familles monoparentales.

Tarifcation aux familles de l'Alsh extrascolaire commune aux 4 structures

Fréquentation faible des secteurs ados des centres sociaux de Fours et Moulins Engilbert qui nécessitent d'être remobilisés

Augmentation conséquente de fréquentation pour l'ensemble des structures (ALE / ALP)

SCOLARITE

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

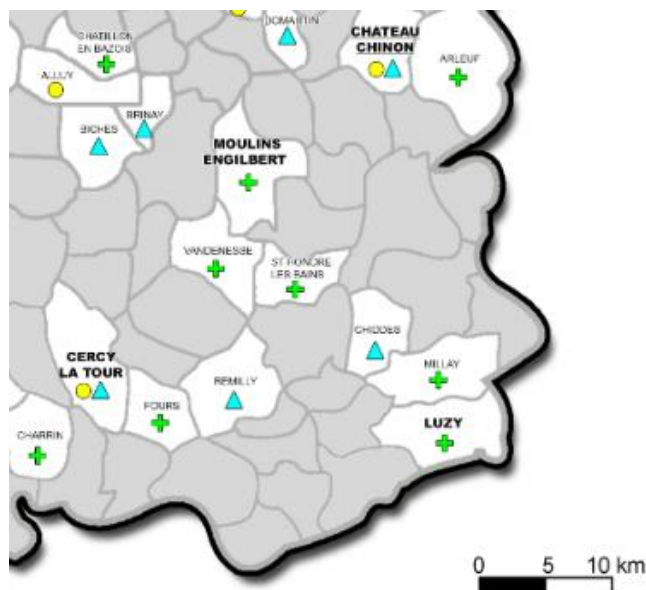
Le territoire compte :

- 10 écoles maternelles : Alluy ; Chatillon-en-Bazois ; Cercy-La-Tour ; Dun-sur-Grandry, Fours ; Luzy ; Millay ; Moulins Engilbert ; Saint-Honoré-les-Bains ; Vandenesse (maternelle > CP)
- 12 écoles élémentaires : Charrin ; Chatillon-en-Bazois ; Cercy-La-Tour ; Chiddes (CE1/ CE2) ; Dun-sur-Grandry ; Fours ; Biches (CP > CE2) ; Brinay (CM1/ CM2) ; Luzy ; Millay (CP/CM1/ CM2) ; Moulins Engilbert ; Rémillly (CE1 > CM2) ; Saint-Honoré-les-Bains

Effectifs 2023-2024 : Maternelles : 386 élèves ; Élémentaires : 466 élèves

Plusieurs écoles sont organisées en regroupements pédagogiques intercommunaux :

- Alluy, Biches, Brinay et Tintury
- Vandenesse, Rémillly
- Chiddes, Larochemillay, Millay, Poil



Tous les établissements scolaires du territoire du Bazois Loire Morvan sont publics.

Source DSDEN 58

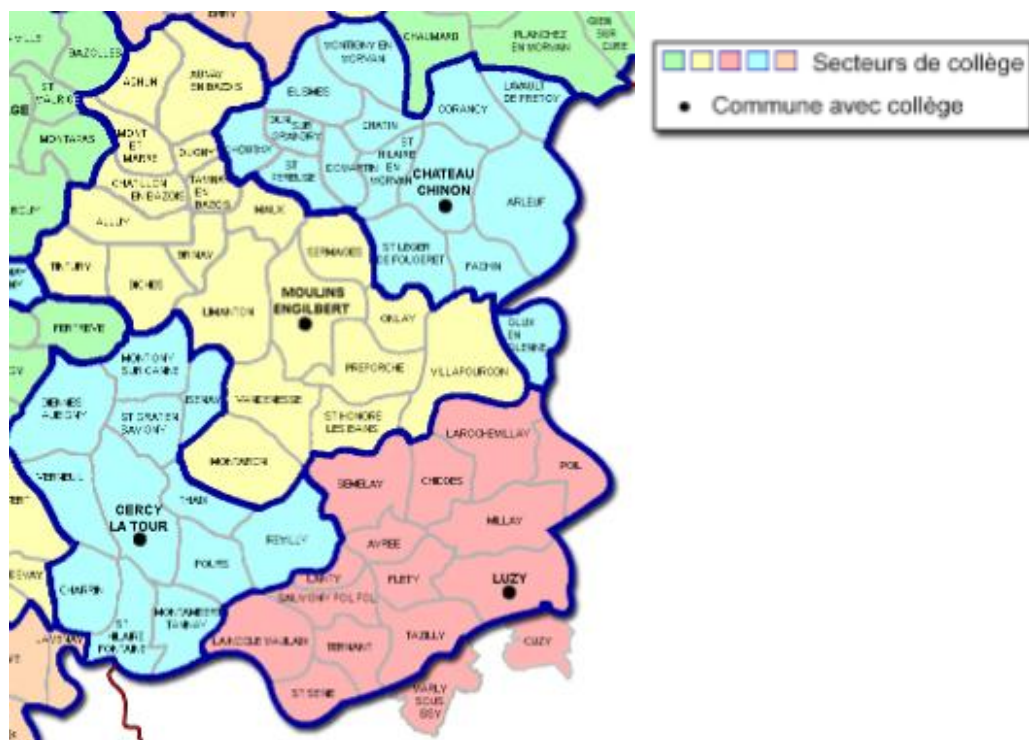


ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le territoire compte 3 collèges :

- Collège Les Deux Rivières de Moulins-Engilbert (public)
- Collège Champ de la Porte de Cercy-la-Tour (public)
- Collège Antony Duvivier de Luzy (public)

Il n'y a pas de lycée sur la communauté de communes. Les lycées de rattachement sont Nevers et Decize. Un lycée professionnel est implanté à Château-Chinon.



Source DSDEN 58

Effectifs (2024 estimatif) : Collèges : 416 élèves

Le secteur de Luzy est signataire depuis 2023 d'un TER (territoire éducatif rural). Le secteur de Cercy La Tour a également signé un TER en décembre 20.24.

Le collège de Cercy La Tour est engagé dans une démarche de développement durable (3D).

La collectivité est signataire d'un PeDT sur le secteur de Luzy.

DIPLÔMES ET FORMATION

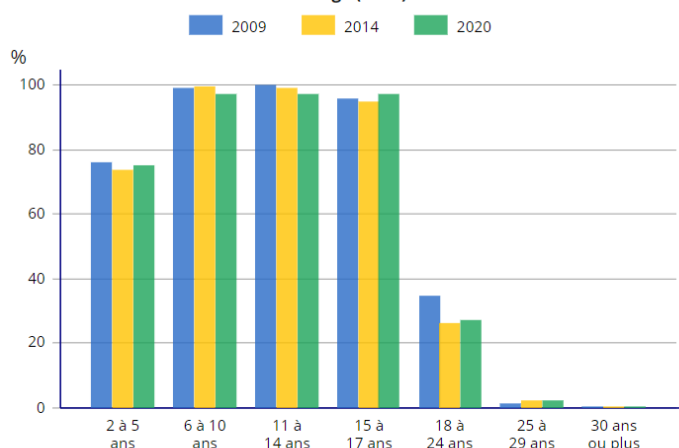
Bazois Loire Morvan

Nièvre

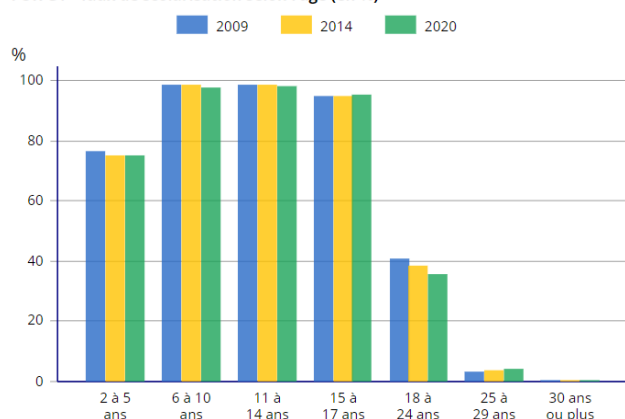
	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	460	345	75,0	76,5	73,5
6 à 10 ans	645	625	97,0	96,1	98,0
11 à 14 ans	565	549	97,3	97,2	97,4
15 à 17 ans	425	412	97,0	96,9	97,1
18 à 24 ans	615	169	27,4	24,9	30,8
25 à 29 ans	477	12	2,5	2,1	2,9
30 ans ou plus	11 921	64	0,5	0,5	0,6

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	7 095	5 321	75,0	75,6	74,4
6 à 10 ans	9 797	9 552	97,5	97,6	97,4
11 à 14 ans	8 620	8 459	98,1	98,1	98,1
15 à 17 ans	6 886	6 548	95,1	94,2	96,0
18 à 24 ans	11 489	4 074	35,5	35,3	35,6
25 à 29 ans	8 461	347	4,1	4,3	3,9
30 ans ou plus	147 224	976	0,7	0,6	0,7

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



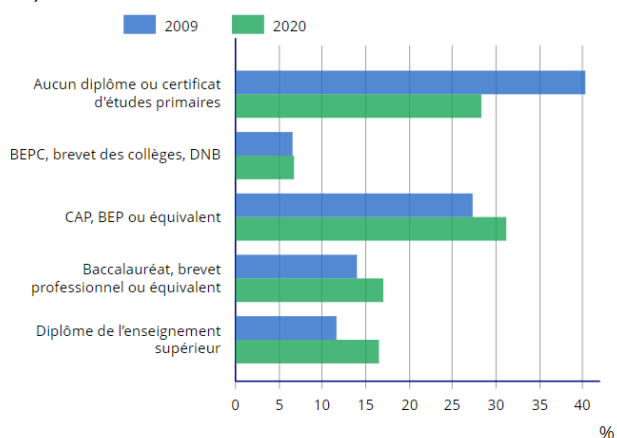
Sources INSEE 2020

En 2020, les taux de scolarisation sont relativement similaires à l'échelle de la Nièvre sur les 1ères tranches d'âge (légèrement supérieur à l'échelle nationale). Le taux à partir de 18 ans est nettement inférieur : seulement 27,4 % des 18-24 ans sont encore scolarisés, contre 35,5 % pour le département et 52,1 % pour la France.

Ces taux sont supérieurs chez les femmes, qui suivent donc davantage d'études supérieures que les hommes.

En toute logique, la proportion de personnes moins diplômées est supérieure sur le territoire : Parmi la population non scolarisée de 15 ans ou plus, 28,4 % ne dispose d'aucun diplôme ou certificat d'études primaires (ce taux est de 32,1% chez les femmes). Ce taux est nettement supérieur à l'échelle départementale (25,5%) et nationale (20,7%). Les parts de diplômés de niveau brevet ou CAP/ BEP sont également supérieures aux échelles départementale et nationale, elles représentent 38% contre respectivement 37,3% et 30%. A l'inverse, la part de diplômés de niveau bac +2 et supérieur est inférieure aux échelles départementale et nationale ; 16,5% contre 19,9% et 31,9%.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Toutefois, il faut souligner, entre 2009 et 2020, une diminution de la part des personnes n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires ainsi qu'une augmentation de la part des diplômés (à partir du niveau CAP/BEP).

En 2023, une école de production autour de la première transformation du bois a été créée à Biches. Elle accueille des CAP "métier de la première transformation du bois" jusqu'au bac pro. La CCBLM porte la partie immobilière du projet tandis que l'école est gérée par l'association "Ecole de Production du Morvan-EDPM".

Un projet d'école ETRE (Ecole de la Transition Écologique) autour de la sylviculture et du maraîchage, est en cours à Luzy.

Enfin, la CCBLM s'est engagée en 2022 dans le projet "place aux jeunes ! mieux partir pour mieux revenir" et a lancé plusieurs actions pour valoriser le territoire auprès des 15-25 ans : forum métier, vidéo de promotion du territoire, kit de valorisation. La commune de Luzy porte également une action dans ce sens : "Osez La jeunesse"

Ces deux projets sont montés en partenariat avec l'AJE (Association Jeunesse et entreprises) qui met en lien les entreprises et les jeunes pour des stages notamment.

COMPLEMENTS APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « ENFANCE JEUNESSE »

26/03/2024 – Collège de Moulins-Engilbert

Etaient présents : (18) : CCBLM (agents et élus), centres sociaux Entre Loire et Morvan, du Bazois, Luzy, Moulins-Engilbert (direction, ludothécaires, animatrice jeunesse), SDJES, principal des collèges de Cercy-La-Tour, de Luzy et de Moulins-Engilbert, MSA, CAF

Constats

Accès aux loisirs, à la culture et aux sports :

Accès à la culture nécessite de se déplacer à Nevers

Ludothèque dans les 4 CS

Inégalité d'accès à la pratique musicale et à la danse sur le territoire et peu d'offres pour la pratique sportive des filles (Fanfare à Cercy)

Absence de gymnase à Chatillon en Bazois

Dispositif pass sport non applicable pour les CS

Les CS accompagnent les jeunes aux activités le mercredi ce qui mobilise un animateur (Luzy, Chatillon-en-Bazois, Moulins-Engilbert)

Outils culturels sur le territoire : micro-folie ; CLEA

Existence de partenariat entre les médiathèque/bibliothèque du territoire et les CS

Bassin aquatique à Chatillon en Bazois mais non adapté à la pratique sportive

Méconnaissance de l'offre notamment culturelle (15 – 25 ans notamment) et souvent non adaptée à la tranche ados

Manque d'habitude de fréquentation des lieux

Cours de danse privé à Verneuil

Les CS mettent en place des activités en interne via des prestataires :

- ELM : danse ; cirque ; poterie, natation
- Moulins : éveil musical
- Bazois : cirque, tir laser, danse, équitation
- Luzy : escrime, école de tir

Bonne connaissance et utilisation du Pass culture (données chiffrées ?)

Importance des AS aux collèges (50 % des élèves à ME)

Demande des jeunes d'activités manuelles (bricolage, travaux, etc.)

Aller vers l'autonomie :

L'autonomie du jeune est étroitement liée au contexte familial :

- Appréhension/ surprotection/ crainte des familles sur la question de l'autonomie (perception des professionnels)
- La maturité sur des apprentissages de base s'acquière plus tardivement

Les jeunes expriment le besoin d'être encadré / accompagné dans leur quête d'autonomie / prises d'initiative difficiles constatées à travers certains secteurs ados / établissements scolaires.

Certaines disparités ressenties : constat du secteur ados de Luzy : implication plus marquée de la part des jeunes qui expriment leur envie et son moteur dans la conduite de projets (ex : portage d'un projet humanitaire à venir).

Perte de la tranche des 15-25 au sein des structures en raison notamment de l'absence de lycées sur le territoire (jeunes en internat qui rentrent le week-end et non disponibles pour des temps le vendredi soir ou le week-end)

Nuance sur le secteur de Luzy : jeunes présents au sein des événements festivaliers fédérateurs

Principalement 2 volets : Mobilité /Scolarité

1. Mobilité

Disparité entre les bassins de vie en termes de transports en commun (gare SNCF à Cercy-la-Tour et Luzy / ligne de bus 75 pour Bazois)

La mobilité et la scolarité sont étroitement liées : le travail sur la mobilité peut lever les freins et impacter les orientations scolaires
Manifestation de la part des enfants / jeunes de découvrir mais appréhension dans la réalisation car absence des outils et clés pour y parvenir

Disparité entre les bassins de vie notamment en termes de transports en commun (gare SNCF à Cercy-la-Tour et Luzy / ligne de bus 75 pour Bazois)

Certains animateurs expriment des difficultés sur les problématiques de mobilité (difficulté pour prendre les transports en commun, etc.)

2. Scolarité

Présence d'un TER à Luzy

Démarche en cours sur les secteurs de Moulins Engilbert et Cercy-La-Tour

Absence de PEDT à l'échelle de Bazois Loire Morvan

Relations existantes entre établissements scolaires et les structures d'animation de la vie sociale impactent l'accompagnement des jeunes

Sollicitation des familles en ce qui concerne l'orientation scolaire

Disparité entre les bassins en ce qui concerne les dispositifs de parrainage (de type éco/ professionnel à travers l'AJE)

Les projets pédagogiques travaillent la question de l'autonomie

Mode de garde

Tranche d'âge intermédiaire 11 – 15 ans représente les ados de notre territoire.

Besoin de transports pour se rendre sur les lieux d'accueils

Accueil d'enfants en situation de handicap : de plus en plus de besoins avec des cas de plus ou moins lourds (trouble autistique).

Nécessite plus de budget – les centres sociaux sont-ils équipés et formés ?

Plusieurs éléments ne sont pas homogènes sur le territoire :

- ☐ Accueil périscolaire des centres sociaux ou garderie/ cantine portée par les communes
- ☐ Temps d'accueil et périodes

Les grands parents gardent les enfants et les temps d'accueil deviennent des temps choisis

Tranche ados : Plus de mode de garde la venue dans un accueil est un plaisir

Thématiques à aborder : Mobilité, orientation, insertion, prévention santé

Problème d'accueil des jeunes « ados » qui ont des temps d'accueil différents par rapport aux ACM, cela pose problème aux familles qui ont plusieurs enfants. (Exemple : pendant les vacances accueillent des ados de 10 h à 14 h ou de 9 h à 17 h alors que les ACM ont un accueil de 7h 30 à 18 h 30)

Enjeux exprimés

Accès aux loisirs, à la culture et aux sports :

- Créer des habitudes de fréquentation des lieux culturels (emmener les enfants découvrir des lieux (cinéma, ...) pour faire d'autres activités
- Améliorer l'accès à la pratique sportive des filles
- Réduire les inégalités d'accès la pratique de la musique et de la danse
- Rechercher des bénévoles des CS (notamment seniors) pour le sport, la musique et la danse
- Répondre à la problématique du manque d'entraîneur dans les clubs – mutualisation commune/cs ?
- Renforcer la découverte des sports et des escapes culturels dans les ACM
- Maintenir un lien physique par des lieux de rencontre malgré la perte de lien après le départ au lycée
- Faire une passerelle entre l'école de production et le cursus scolaire
- Connaître les envies des jeunes en termes de sport et de culture
- Communiquer sur l'offre culturelle : cinéma, camion d'alimentation, spectacles, ...
- Créer des moments d'échange inter-collège – inter CS

Scolarité / mobilité

Maintenir et consolider les relations EN / AVS à travers un cadre partenarial formalisé.

Encourager l'ouverture du champ des possibles notamment en termes de parcours scolaires

S'appuyer sur des dispositifs existants pour accompagner les parents dans la recherche d'informations (ex : CLAS)

Organiser des temps dédiés à destination des jeunes et des familles

Encourager les initiatives en écoutant leurs envies

Favoriser une répartition équitable des dispositifs existants (AJE, imagine la jeunesse) afin de permettre un accompagnement similaire en ce qui concerne l'orientation des jeunes

Lever les freins des animateurs en les rassurant dans leur pratique (formations spécifiques, par ex : mise en situation en termes d'emploi des transports en commun, démarche « hors les murs », etc.)

Être vigilant à la qualité des projets pédagogiques et valoriser leur contenu auprès des autres acteurs du territoire et des familles

S'appuyer sur les structures / dispositifs du territoire pour trouver des outils non disponibles au sein du contexte familial (sorties favorisant les transports en commun, pratique du vélo, etc.)

Accompagner dès la tranche enfance afin d'initier un travail en profondeur et préparer à l'autonomie

Mettre en place des sorties régulières vers des villes extérieures en utilisant d'autres types de mobilité (trains, etc.) notamment à destination des jeunes pour qui la pratique n'a pas lieu au sein de leur famille

Identifier les moyens de mobilité disponibles ou mobilisables :

Préparer système de co-voiturage sécurisé et sécurisant pour les familles

Favoriser l'accompagnement au passage du BSR

Mode de garde

Adapter sa posture dans un contexte de porteur de handicaps en s'appuyant sur des expériences existantes

Faire connaître et reconnaître la plus-value d'un accueil périscolaire (taux d'encadrement, formation, etc.) auprès des collectivités.

Renforcer le lien avec les familles pour proposer des réponses adaptées à leur besoin

Faire des propositions adaptées à destination des + de 15 ans

Rassurer les parents d'ados

Encourager et valoriser la transmission des compétences entre jeunes

Créer des espaces adaptés aux jeunes et favorisant leur contribution (projet maison des familles et des ados à Moulins Engilbert)

Renforcer la confiance en eux des jeunes / Favoriser et encourager les prises d'initiatives et être à l'écoute des besoins exprimés par les jeunes

Mettre l'accent sur les passerelles entre les différentes tranches d'âge (6-10 ans/ 11-15 ans /15 ans et +)

Adapter le rythme des secteurs ados et l'offre de service aux besoins et rythme des plus âgés

Renforcer le partenariat et la collaboration entre les acteurs compétents des différentes tranches d'âge (par ex : Milo, associations, clubs sportifs BIJ)

Favoriser la porosité entre les différentes tranches d'âge notamment en encourageant le parrainage et le tutorat entre jeunes (ex : Moulins –Engilbert)

Constats et enjeux :

Le taux de scolarisation à partir de 18 ans est nettement inférieur aux échelles supra.

La proportion de personnes moins diplômées est supérieure sur le territoire. Le taux de personne ne disposant d'aucune diplôme ou qualification est nettement supérieur aux échelles supra.

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

CENTRES SOCIAUX

Les quatre centres sociaux disposent d'un agrément « Animation globale coordination » (pour la durée maximale de quatre ans).

Le Centre social du Bazois

Il est situé à Chatillon-en-Bazois et compte 20 salariés pour 18.5 Etp. Il dispose d'un agrément du 01/07/2023 au 30/06/2027 structuré autour de 4 axes :

- Axe 1 : Redécouvrir la Nature de notre territoire : Eveiller la curiosité de l'enfant à la nature, en valorisant le cadre extérieur de proximité ainsi qu'en organisant des sorties extérieures, développement des partenariats avec les acteurs du territoire sur la thématique ; Sensibiliser et observer les méthodes ou les pratiques destinées à préserver l'environnement avec une sensibilisation à l'anti-gaspillage, la valorisation de la seconde main et construction d'espaces potagers ; Informer pour mieux comprendre nos actes sur le climat, par l'intermédiaire de soirée-débat et d'ateliers découvertes ; Organiser une journée

fédératrice sur le thème de la Nature : bilan de la 1^{ère} année, valoriser les actions menées par les jeunes et les familles, temps convivial et fédérateur

- Axe 2 : Promouvoir la santé et le bien-être ensemble : Développer des activités sportives en lien avec la Santé et le bien-être : découverte de nouveaux sports, appréhension du milieu aquatique, accompagnement adapté dans les besoins de chacun en termes d'activités ; Explorer l'alimentation au cœur du centre social du Bazois : ateliers alimentation, travail en partenariat avec l'IREPS, réflexion à mener en termes de distribution (alternatives à SOGIREST) ; Organiser une journée fédératrice sur le thème de la Santé et du Bien-être : bilan de l'année, valoriser les actions menées par les jeunes et les familles, temps convivial et fédérateur

- Axe 3 : Favoriser le partage : Favoriser le lien social pour mieux se connaître : acceptation de l'autre et de la différence, temps de paroles « le coin des questions », liens intergénérationnels ; Rendre les participants autonomes et force de proposition : demi-journées « nous choisissons l'activité » au sein des acm, développement de l'autonomie des enfants avec adaptation en fonction des capacités de chacun ; Impulser une dynamique d'échanges des savoirs tant au niveau des usagers que des salariés : valorisation des compétences des professionnels auprès de leur collègues, ateliers créatifs animés par les bénévoles, espace d'éco-réparation » ; Organiser une journée fédératrice sur le thème du partage : bilan de l'année, valoriser les actions menées par les jeunes et les familles, temps convivial et fédérateur ; Création d'une commission éco-responsabilité : mise en place d'outils de suivi, réflexion sur les effets d'une action ciblée, choix et stratégies d'intervention

- Axe 4 : Repenser nos espaces d'accueil et poursuivre l'évolution de nos outils de communication : Rendre nos accueils dynamiques et agréables : apporter une meilleure visibilité au France Service, créer des espaces d'exposition, de partage ; Evolution de nos outils de communication : être actif sur les supports numériques (site internet, pages Facebook), support papier (magazine « le Bazois »), développement Inoe en tant que portail familles, retravailler le livret d'accueil et créer un livret d'accueil stagiaire

Le Centre social Entre Loire et Morvan

Il est situé à Fours et compte 23 salariés pour 8.6 Etp. Il dispose d'un agrément du 01/04/2022 au 30/03/2026 structuré autour de 4 axes :

- Favoriser l'accès des habitants à la vie sociale, aux droits et aux services : Diversifier l'offre d'activité (dont projet micro-crèche, ludothèque, numérique, seniors, jeunes, mobilités...), Accompagner l'autonomie (mobilité, numérique...), Proposer une offre globale et équitable (évolution des tarifs, diversification des activités...), Proposer une offre de garde d'enfant adapté (micro-crèche...)

- Participer activement à l'attractivité du territoire : Proposer une offre de service attractif (tarifs, accueil des nouveaux habitants, développement d'événements festifs, valorisation des actions du centre social et meilleure communication...), Agir sur la qualité de vie (initier une fête des associations, faire découvrir le territoire aux usagers, enrichir le projet éducatif du périscolaire...), Confirmer le centre social comme vecteur de développement (promouvoir le centre social, s'impliquer dans des temps événementiels, contribuer à l'accueil des nouveaux habitants,

- Animer la préservation de l'environnement rural : Impliquer les habitants (ateliers, animations et sorties, contribution de la ludothèque, participer à la semaine du développement durable et au projet alimentaire territorial, bourse aux jouets, envisager un jardin solidaire...), Générer des activités sources de développement (jardin solidaire, formation du personnel aux éco-gestes...), Consolider le modèle économique du centre social (projet jardin, dépôt vente informatique ou ressourcerie à étudier)

- Favoriser l'accès à la culture des habitants du territoire : Renforcer l'accès à la culture des différentes catégories d'habitants : Mieux relayer l'information culturelle, développer les projets culturels dans les activités, proposer des tarifications adaptées...)

Le centre social de Luzy

Il est situé à Luzy et compte 30 salariés pour 16.7 Etp. Il dispose d'un agrément du 01.07.2021 au 30.06.2025 structuré autour de 3 éléments-clés :

- Les valeurs de l'association qui définissent l'âme de l'association et donc sa raison d'être
- Le territoire qui attire à la pertinence du centre social puisqu'il va définir la place qui lui est accordée
- L'équipement centre social qui contribue à l'efficacité et l'efficacités pour engager des projets répondant aux besoins du territoire et aux valeurs de l'association.

Le centre social de Moulins Engilbert

Il est situé à Moulins Engilbert et compte 72 salariés pour 38.9 Etp. Il dispose d'un agrément en cours de renouvellement structuré autour de 3 axes :

- Axe 1 : Consolider l'ancrage du centre social sur son territoire ; renforcer l'implication des administrateurs et des parents ; maintenir la qualité du service ; consolider les liens structure collective avec l'école et l'ALSH ; Promouvoir le métier d'assistant

maternel ; Maintenir une ouverture aux parents et enfants sans mode de garde ; Maintenir le travail partenarial avec les 3 autres RPE du territoire ; Renforcer les propositions sportives et les activités extérieures notamment à travers les nouveaux espaces extérieurs acquis dans le cadre du projet de la maison des ados et des familles ; Maintenir les séjours et la diversité des sorties ; Poursuivre la mission France Services ; créer une commission/ faire connaître et reconnaître l'animation de la vie sociale ; maintenir le nombre d'adhérents et favoriser la participation de nouveaux adhérents aux instances

- Axe 2 : Adapter le fonctionnement du centre social aux besoins des habitants et à l'évolution de son environnement : création d'une place AVIP ; mise en place de journées pédagogiques ; accueil PMI ; développement d'actions culturelles ; ouverture de la maison des ados ; collaboration à travers le futur TER ; faire du « hors les murs » avec France Services ; renforcer l'accès à la culture ; conduire le débat sur l'alimentation au sein des centres sociaux

- Axe 3 : Engager le centre social dans une démarche RSO : Sensibiliser les adhérents et professionnels aux impacts environnementaux ; Favoriser des achats responsables (circuits-courts) ; Poursuivre l'ouverture des services aux stagiaires en prenant en considération l'offre de logement (création d'un logement dans la maison des ados) ; Réduire l'impact environnemental du centre social : utilisation des normes éco-construction pour la maison des ados ; communiquer sur les outils de mobilité ; Accompagner les équipes à la mesure d'impact social

INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN 2022

Équipement	PS	BT	Autres
Animation globale Centre social et culturel du Bazois	73694,4		
Animation globale Centre social et culturel Entre Loire et Morvan	73694,4		
Animation globale Centre social de Luzy	73694,4		
Animation globale centre social de Moulins Engilbert	73694,4		

TOTAL = 294777.60€

SENIORS

POPULATION DE PLUS DE 60 ANS

La part des personnes de plus de 60 ans est de 45,7 % (NB : la part des plus de 75 ans est de 18.4 %) contre 37.7 % pour le département (14.5%).

Cela représente 6988 personnes de plus de 60 ans, dont 2814 de plus de 75 ans. Cette part est en augmentation depuis le dernier diagnostic (+139 personnes). L'augmentation se remarque parmi la tranche d'âge « 60 à 74 ans » (+2.1%)

Allocataires de 60 ans et plus :

	CC BLM		Nièvre		France	
Nombre allocataires de 60 ans et +	369	19,3%	5 241	14,1 %	1 312 437	10,6 %
Dont 60 à 64 ans	150	7,8%	2 013	5,4 %	497 546	4,0 %
Dont 65 à 69 ans	75	3,9%	1 119	3,0 %	283 840	2,3 %
Dont 70 ans et plus	144	7,5%	2 109	5,7 %	531 051	4,3 %

Nombre allocataires isolés	312	16,3%	4 376	11,8 %	1 068 406	8,6 %
Nombre AAH	84	4,4%	1 136	3,1 %	185 634	1,5 %
Dont 60 à 64 ans	51	2,7%	740	2,0 %	120 192	1,0 %
Dont 65 à 69 ans	23	1,2%	238	0,6 %	35 810	0,3 %
Dont 70 ans et plus	10	0,5%	158	0,4 %	29 632	0,2 %
Nombre bas revenus	104	5,4%	1 223	3,3 %	310 204	2,5 %
Nombre aide logement locatif social	58	3,0%	1 628	4,4 %	569 832	4,6 %
Nombre aide au logement parc privé	129	6,7%	1 583	4,3 %	303 676	2,4 %
Nombre aide logement accession	9	0,5%	80	0,2 %	11 480	0,1 %
Nombre aide logement établissement	80	4,2%	907	2,4 %	180 442	1,5 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

On constate une part plus élevée d'allocataires parmi les plus de 60 ans qu'aux échelles départementales et nationales. Il en est de même des bénéficiaires de l'AAH ainsi que de bas revenus et des aides au logement.

Ces données sont toutefois à relativiser puisque ces 369 allocataires ne représentent que 5.2 % de la population totale des 60 ans et plus.

MAINTIEN DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE

Les 4 centres sociaux proposent un **service de portage de repas à domicile**, proposé à l'ensemble des habitants de la communauté de communes en fonction du champ d'intervention du centre social. Seul le centre social de Luzy n'est pas alimenté par la société sogirest. Suite à l'augmentation des tarifs de la société, les 3 centres sociaux étudient d'autres pistes de fournisseurs.

Les centres sociaux de Moulins-Engilbert et du Bazois porte des **services d'aides à domicile**. Un autre service est implanté à Fours.

AUTRES ACTIONS ET SERVICES SÉNIORS

Les **centres Sociaux** proposent des animations / ateliers à destination d'un public sénior :

- disposent d'un personnel dédié à l'animation sénior et développent des actions de lutte contre l'isolement, notamment à travers le dispositif « Faire Compagnie » qui favorise la solidarité de voisinage et la recherche de ressources locales. Ils développent en parallèle des actions intergénérationnelles avec les secteurs familles et enfance, ainsi que des activités diverses :
- ateliers équiligym/ ateliers de prévention santé / sorties à Moulins Engilbert
- gym/ espace aquatique / acti'march' / corps et mémoire / ateliers thématiques à Chatillon-en-Bazois
- ateliers bons jours/ mouv ta retraite / retraite zen à Fours

Moulins Engilbert dispose par ailleurs d'un appartement pédagogique à destination des professionnels et des particuliers afin de former aux différents aménagements possibles des habitats.

Le territoire compte différentes **associations** s'adressant aux personnes âgées, notamment des clubs séniors.

Etablissements et résidences :

Le territoire compte :

- 4 EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Cercy, Achun, Moulins-Engilbert et Luzy)
- 1 MARPA à Millay
- Deux Maisons Age et vie à Fours et à Luzy

Constats :

La part des séniors sur le territoire est majoritaire avec des indicateurs de fragilité marqués (AAH, isolement, bas revenus, etc.).

LOGEMENT

Le territoire compte 13 137 logements, dont :

	CC BLM		Nièvre	France
Résidences principales	7740	58.9 %	70,9 %	82,1 %
Résidences secondaires et log. occasionnels	3713	28.2 %	15,2 %	9,7 %
Logements vacants	1685	12.8 %	14,0 %	8,2 %
Résidences principales occupées par un propriétaire		75.1 %	67,1 %	/
Résidences principales HLM		3.8 %	10,9 %	0.7 %
Maisons	8 685	91 %	78,1 %	55,2 %
Appartements	394	8.4 %	21,2 %	43,7 %

Source INSEE 2020

Il y a une perte de 15 habitations depuis le dernier diagnostic. La part des résidences secondaires et conséquente par rapport aux échelles supra. La part des logements vacants est également importante bien que inférieure à l'échelle départementale.

Résidences principales selon le nombre de pièces :

	CC BLM		Nièvre	France
1 pièce	72	0.9 %	2,5 %	5,8 %
2 pièces	629	8,1 %	9,3 %	12,9 %
3 pièces	1630	21,1 %	22,2 %	21,3 %
4 pièces	2186	28,2 %	28,5 %	24,8 %
5 pièces et plus	3223	41,6 %	37,6 %	35,2 %

Source INSEE 2020

En moyenne, les résidences principales du territoire comptent 4 à 5 pièces.

Résidences principales en 2020 selon la période d'achèvement :

	CC BLM		Nièvre	France
Avant 1919	3365	43.6 %	27,9 %	12,2 %
De 1919 à 1945	1033	13.4 %	11,8 %	8,7 %
De 1946 à 1970	1016	13.2 %	19,3 %	21,0 %
De 1971 à 1990	1474	19.1 %	26,5 %	28,8 %
De 1991 à 2005	483	6,3 %	8,2 %	16,0 %
De 2006 à 2017	344	4.5 %	6,2 %	13,5 %

Source INSEE 2020

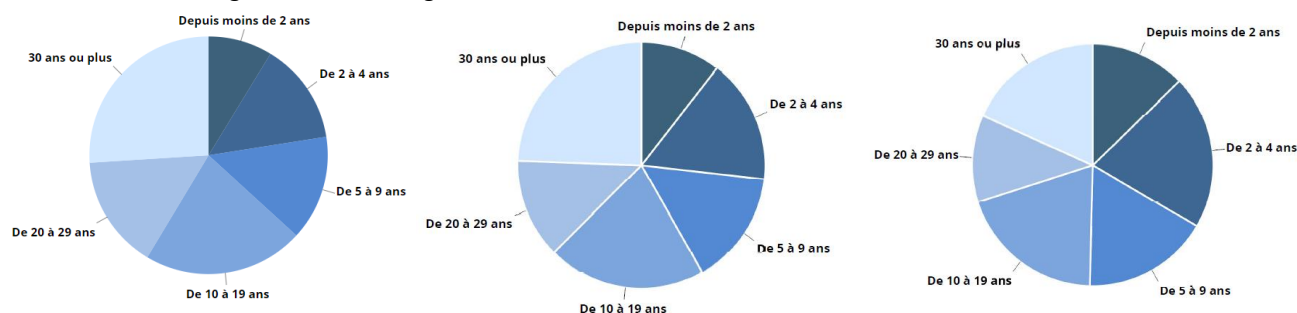
La majorité des maisons sont des maisons datant d'avant 1945 ce qui peut engendrer des problématiques liées au coût des fluides.

Confort des résidences principales :

	CC BLM		Nièvre	France
Salle de bain avec baignoire ou douche	7469	96.5 %	97,1 %	96,5 %
Chauffage central collectif	253	3.3 %	10,2 %	17,8 %
Chauffage central individuel	2901	37.5 %	43,0 %	42,0 %
Chauffage individuel « tout électrique »	1592	20.6 %	23,6 %	29,6 %

Source INSEE 2020

Ancienneté d'aménagement des ménages en 2020 :



Le constat reste similaire au précédent diagnostic : le territoire compte davantage de constructions anciennes, davantage de maisons que d'appartements, un peu moins confortables, dont les habitants sont propriétaires sur de longues périodes et beaucoup de résidences secondaires.

Bénéficiaires des prestations logement Caf :

	CC BLM		Nièvre		France	
Location parc locatif social ²	134	7,0%	5 708	15,4 %	2 272 796	18,3 %
Location parc privé	473	24,7%	8 344	22,5 %	2 620 960	21,1 %
Dont ALF (familles)	136	7,1%	2 327	6,3 %	652 377	5,3 %
Dont ALS (personnes seules)	295	15,4%	5 606	15,1 %	1 807 145	14,6 %
Dont APL ³	42	2,2%	411	1,1 %	161 438	1,3 %
Établissement	97	5,1%	1 471	4,0 %	384 165	3,1 %
Accession	46	2,4%	787	2,1 %	167 211	1,3 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Il existe une plateforme logement en ligne permettant de mettre en lien de futurs locataires et des propriétaire. Cette plateforme est portée par la CCBLM et gérée par les maison France Services.

En 2023, la CCBLM a lancé une étude sur l'habitat. En 2024, le plan d'action est en cours de construction.

Constats :

Le constat reste similaire au précédent diagnostic : le territoire compte davantage de constructions anciennes, davantage de maisons que d'appartements, un peu moins confortables, dont les habitants sont propriétaires sur de longues périodes et beaucoup de résidences secondaires et un certain nombre de logements vacants.

CONDITIONS DE VIE

EMPLOI ET ÉCONOMIE

Le taux d'activité est de 70.5 %, légèrement inférieur au taux départemental (70,9 %) mais en augmentation depuis le dernier diagnostic (69.6 %), soit 5 516 actifs sur le territoire.

Le taux d'emploi est de 62,5 % (soit 4 890 actifs en emploi).

	CC BLM	Nièvre
Taux d'activité des 15-64 ans	70.5 %	70,9 %
dont salariés	69.5 %	84,3 %
dont à temps partiel	15.0 %	14.5 %
dont femmes	35.9 %	43.6 %
Taux d'activité des femmes	68.1 %	68.7 %
Taux d'activité des jeunes (15-24 ans)	47 %	45.8 %
Taux d'activité des seniors (55-64 ans)	49.7 %	49.1 %

² Logements conventionnés

³ Logements conventionnés

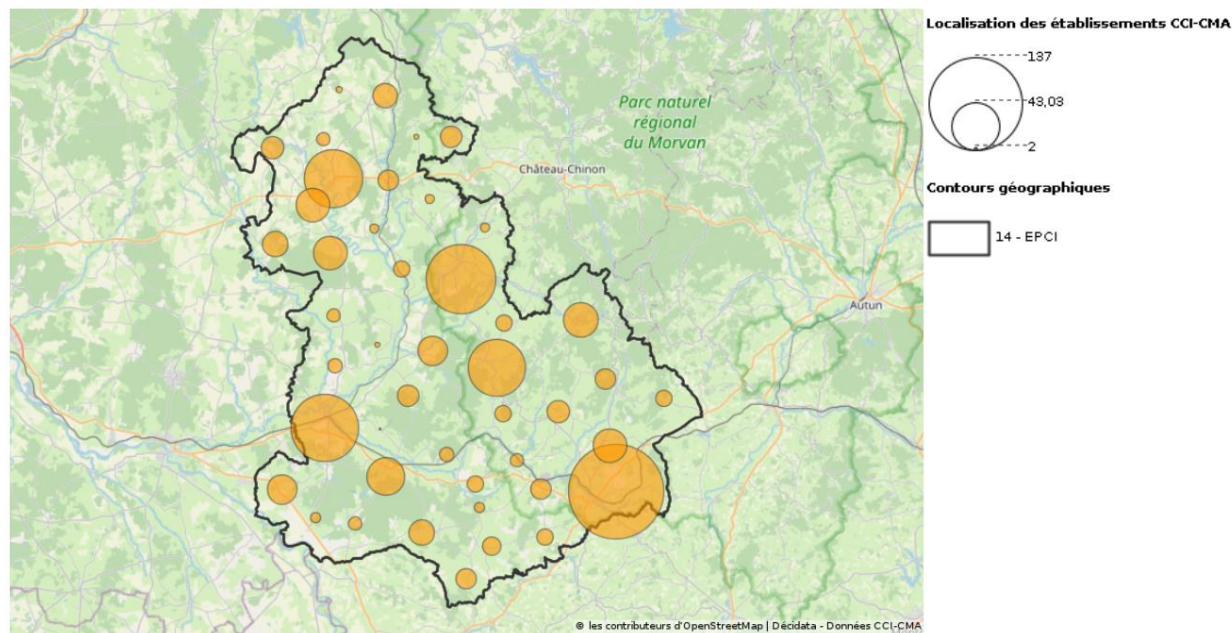
Chômeurs	8 %	8,9 %
-----------------	------------	--------------

Source INSEE 2020

La part des salariés est nettement inférieure à l'échelle départementale. En revanche, le temps partiel est légèrement supérieur au taux départemental, et comme pour le département elle touche davantage les femmes que les hommes. Le taux d'activité des jeunes est supérieur à l'échelle du département.

Le territoire compte 4 524 emplois.

Localisation des emplois :

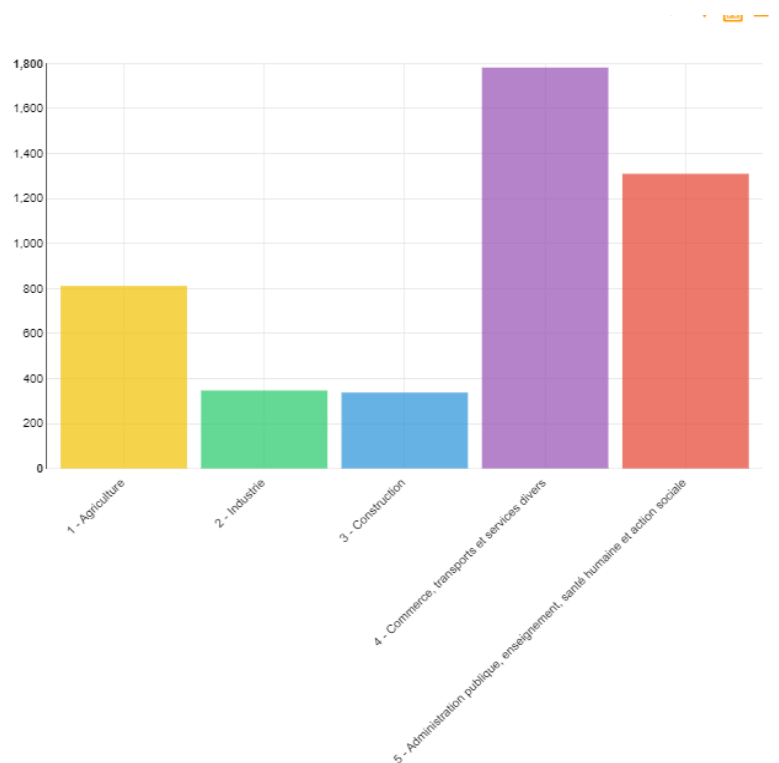


Source DECIDATA 2020

- 43.9 % des actifs occupés (contre 36,2 % pour le département) résident et travaillent dans la même commune
- 56.1 % (contre 63,8 % pour le département) travaillent dans une commune autre que leur lieu de résidence.

Le moyen de locomotion essentiellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail est la voiture à 77.3 %, ceux qui se rendent à leur travail à pieds (6.9 %) et ceux qui utilisent les transports en commun (1.7 %). Ces proportions sont proches des pourcentages départementaux.

Répartition de l'emploi par secteur :



Source Décidata 2020

NIVEAU DE VIE / BAS REVENUS

	CC BLM		Nièvre		France	
Nombre allocataires Caf bas revenus	755	39,5%	13 458	36,3 %	4 129 728	33,3 %
Femmes isolées	184	9,6%	2 845	7,7 %	819 292	6,6 %
Hommes isolés	252	13,2%	4 364	11,8 %	1 179 746	9,5 %
Nombre couples sans enfants	42	2,2%	518	1,4 %	154 780	1,2 %
Nombre de couples avec enfant	121	6,3%	2 373	6,4 %	849 396	6,8 %
Dont couples avec 1 enfant	36	1,9%	612	1,6 %	178 719	1,4 %
Dont couples avec 2 enfants	50	2,6%	856	2,3 %	296 103	2,4 %
Dont couples avec 3 enfants	23	1,2%	541	1,5 %	224 133	1,8 %
Dont couples avec 4 enfants et +	12	0,6%	364	1,0 %	150 441	1,2 %
Nombre de monoparents	156	8,2%	3 358	9,1 %	1 126 514	9,1 %
Dont monoparents avec 1 enfant	76	4,0%	1 600	4,3 %	497 620	4,0 %
Dont monoparents avec 2 enfants	50	2,6%	1 122	3,0 %	395 449	3,2 %
Dont monoparents avec 3 enfants	18	0,9%	424	1,1 %	17 325	1,3 %
Dont monoparents avec 4 enfants et +	12	0,6%	212	0,5 %	76 120	0,6 %
Dont monoparents femmes	133	7,0%	3 031	8,2 %	1 038 982	8,4 %
Dont monoparents hommes	23	1,2%	327	0,9 %	87 532	0,7 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

Le nombre d'allocataires de bas revenus est supérieur aux échelles supra. De manière générale, l'ensemble des catégories sont représentées (en particulier les personnes isolées). Seules les familles monoparentales sont relativement inférieures au département et national.

	CC BLM		Nièvre		France	
RSA droit commun (dont RSA jeunes)	324	16,9%	5 537	14,9 %	1 661 175	13,4 %
PPA	638	33,4%	12 816	34,6 %	4 291 065	34,6 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2022)

	CC BLM		Nièvre		France	
--	--------	--	--------	--	--------	--

RSA droit commun (dont RSA jeunes)	269	14.55%	5 412	15,1 %	3 711 192	29,3 %
Prime d'activité	447	24.18%	8 114	22,6 %	2 673 114	21,1 %

Source Caf (Bases communales allocataires de juin 2019)

On constate une augmentation de bénéficiaires de la PPA depuis le dernier diagnostic (à l'instar du département et de la France entière). Au vu des indicateurs, la PPA semble relativement faible.

Il n'y a pas de disparités intra-territoriales concernant ces données.

Salaire net horaire moyen par sexe et âge :

(secteur privé et entreprises publiques hors agriculture)

	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	10,2	10,1	10,2
De 26 à 50 ans	12,7	12,0	13,3
Plus de 50 ans	13,7	12,4	14,8

BLM

Source : INSEE 2021

Les salaires sont inférieurs aux moyennes départementales et nationales.

Le taux de pauvreté⁴ sur le territoire est de 18.8 %, et touche davantage les 30-39 ans (23.8 %) pour diminuer au fur et à mesure que l'âge avance.

Il touche également davantage les personnes locataires de leur logement (32.1 %) que les propriétaires (14.8 %).

Ce taux est supérieur au taux département de 15,5 %, lui-même supérieur au taux national (14,4 %).

	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	10,4	10,1	10,6
De 26 à 50 ans	13,3	12,3	13,9
Plus de 50 ans	15,0	13,3	16,2

Nievre

Constats :

Le territoire comporte un certain nombre d'indicateurs de précarité :

- Le taux de pauvreté est nettement supérieur aux échelles supra (en particulier parmi la tranche 30-39 ans).
- La moyenne des salaires, quel que soit la tranche d'âge et le sexe, est inférieure au département
- Le nombre d'allocataires de bas revenus est supérieur aux échelles supra et touche l'ensemble des catégories
- Le taux d'activité est de 70.5 %, légèrement inférieur au taux départemental (70,9 %) mais en augmentation depuis le dernier diagnostic (69.6 %).
- La part des salariés est nettement inférieure à l'échelle départementale. En revanche, le temps partiel est légèrement supérieur au taux départemental.

Le taux de Ppa est étrangement bas par rapport aux différents indicateurs

SERVICES PUBLICS ET ACCÈS AUX DROITS

FRANCE SERVICES

Le territoire compte 4 « France Services » :

- Au Centre Social du Bazois, à Chatillon-en-Bazois : du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00, sans rendez-vous
- Au centre social de Luzy : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sans rendez-vous
- Au centre social de Moulins Engilbert : du Lundi au Vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 16 h30 (sauf le mercredi après-midi) – sans rendez-vous

⁴ Le taux de pauvreté correspond au pourcentage de personnes dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian, soit 1 102 € par mois pour une personne seule et 2 314 € pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

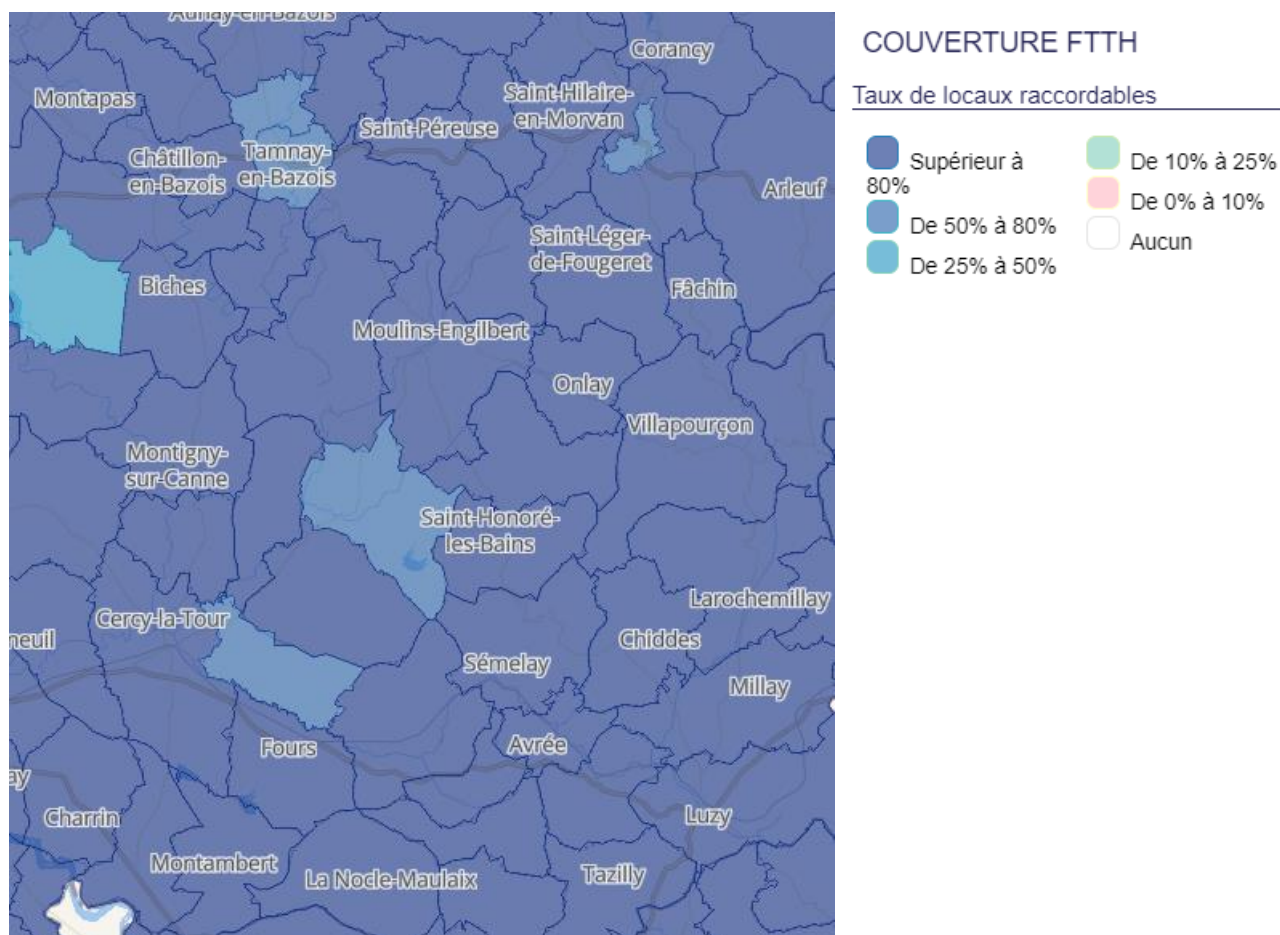
- Maison des services à Cercy-la-Tour : géré par le centre social Entre Loire et Morvan, Lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h.

De manière générale, ils délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- ✓ Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation) ...
- ✓ Aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...
- ✓ Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- ✓ Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

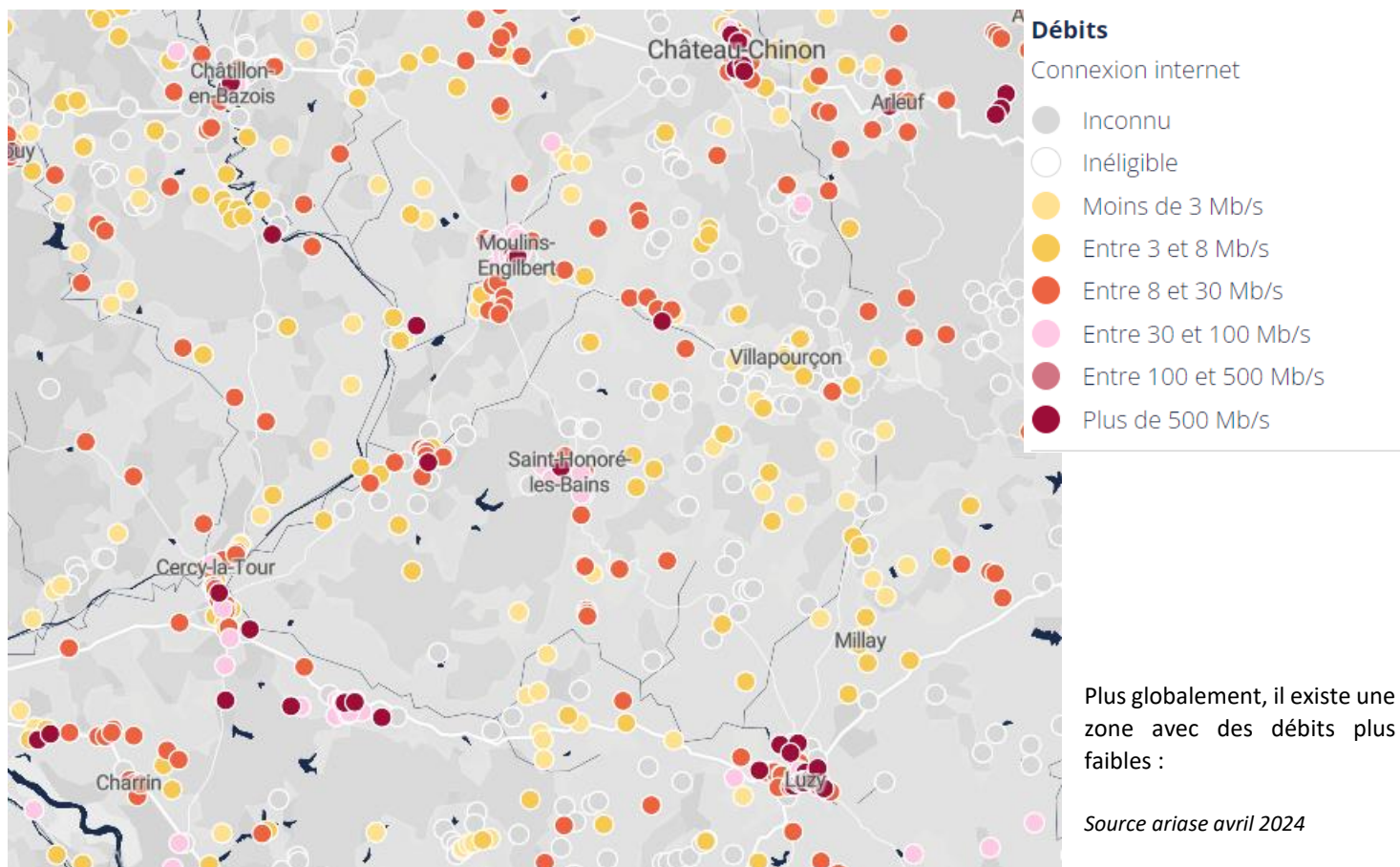
ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Couverture et réseau



Une majorité des communes sont raccordables à 80 % à la fibre, hormis :

- Ougny, Tamnay-en-Bazois, Thaix, Vandenesse, dont la couverture n'est que de 50 à 80 %
- Tintury : entre 25 et 50 %



Depuis avril 2024, la CC BLM propose un service d'accompagnement autour du numérique afin d'encourager vers l'autonomie numérique. Elle a contractualisé avec l'Etat dans le cadre du dispositif « Conseillers Numériques France Services ». 2 conseillers numériques se répartissent le territoire :

- ✓ bassins de Moulins-Engilbert et de Luzy : Club informatique de Moulins-Engilbert : les vendredis de 14 h à 16h.
- ✓ bassins du Bazois et de Cercy-la-Tour/Fours :
- Club informatique de Cercy-la-Tour/Fours : les jeudis de 14h30 à 16h30.
- Club informatique de Châtillon-en-Bazois : les mardis de 16h30 à 19h et les jeudis de 17h à 19h.

Permanences

De nombreuses permanences sont réalisées :

à Luzy (centre social et mairie) :

- ✓ SAMS (assistante sociale, conseillère en insertion, psychologue, CESF, éducateurs spécialisés) - sur rendez-vous
- ✓ CPAM – mardi après-midi / jeudi matin
- ✓ MSA – sur rendez-vous
- ✓ Mission locale – mardi matin / sur rendez-vous
- ✓ Secours catholique – mercredi matin
- ✓ Soliha – un jeudi / mois
- ✓ Trésor public – mercredi
- ✓ CAUE – 2^{ème} mardi du mois – sur rendez-vous
- ✓ visioguichet : Pole emploi, la CAF, les services de l'Etat, la MSA, la CPAM...
- ✓ Info Energie
- ✓ Conciliateur de justice - 1ers vendredis matin du mois - sur rendez-vous
- ✓ UDAF (sur rendez-vous)

à Châtillon-en-Bazois :

- ✓ la mission locale – mercredi matin – sur rendez-vous

- ✓ SAMS – mardi et jeudi matin – sur rendez-vous

à Fours / Cercy-la-Tour :

- ✓ SAMS – assistante sociale – mardi / jeudi matin – sur rendez-vous
- ✓ Conciliateur de justice – 2^{ème} vendredi après-midi du mois
- ✓ DGFIP – jeudi sur rendez-vous
- ✓ Mission locale – un vendredi sur deux – matin – sur rendez-vous
- ✓ Ecrivain public croix rouge – sur rendez-vous
- ✓ Autres permanences ponctuelles : Psychologues du Réseau Périnatalité, Journées prévention, Armée de Terre, PJJ, PMI

COMPLEMENTS APPORTES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « ACCES AUX DROITS LOGEMENT NUMERIQUE »

23/05/2024 – Cercy-la-Tour

Etaient présents : (17) : CCBLM (agents et élus), centres sociaux Entre Loire et Morvan, du Bazois, Luzy, Moulins-Engilbert (direction, France services), SDJES, CLE, assistante maternelle, élus de communes de Luzy, Montigny-s-Canne et Vandenesse, MSA, CAF

Constats

En termes de d'offres

Manque de logements pour les personnes vulnérables ; tarifs attractifs pour acquisition des logements mais méconnaissance du parc immobilier vacant et logement vétuste ; résidence ages & vie

Disparition des canaux classiques au profit du numérique renforce la fracture beaucoup d'acteurs qui parfois nuit à la compréhension de chacun

En termes d'accompagnements

Nombreuses permanences ; Plateforme logement existante mais manque de continuité dans son suivi ; secrétaires de mairie ; projets innovants (logement des stagiaires / maison des ados), méconnaissance de certains dispositifs existants ; lien distendu avec France Travail

Peu de bailleurs sociaux en tant qu'interlocuteur privilégié

Enjeux exprimés

Logement

- Augmenter l'**offre de qualité** en :
 - Identifiant les logements à rénover
 - Identifiant de potentiels partenaires en vue de la réhabilitation
- Mettre en place une **plateforme** efficace en
 - mettant à jour régulière (qualité & diversification de l'offre
 - identifiant une personnes dédiée et/ou identifiée
- Améliorer la **communication** autour de l'accompagnement existant :
 - Création de supports de communication « classique » (papier)
 - permanences des acteurs (ex : SOLIHA / ALEC)
 - valorisation des points d'accès à l'information
- Améliorer l'**attractivité** du territoire en
 - Travaillant sur un plan de rachat des commerces fermés
 - Proposant une offre diversifiée pour tous les publics
 - Nouveaux arrivants / actifs
 - Personnes âgées
 - Personnes en situation de précarité

Accès aux droits

- Pérenniser l'existant dans les relations avec les partenaires
- Faciliter l'accès aux droits des personnes étrangères
- Renforcer les contacts dédiés (France travail / Préfecture /...)
- Développer des outils pour permettre aux acteurs d'être plus performant
- Renforcer les permanences physiques (CARSAT,...)
- S'appuyer sur les retours sur les expérimentations menées
- Expérimenter l'itinérance et l'aller vers des FS (Mobilité d'un agent France Services ou solution mobilité pour l'utilisateur)
- Renforcer le parcours « insertion » des personnes privées d'emploi
- Développer l'expérimentation TZCLD sur CCBLM

Numérique

- Pérenniser les postes des conseillers numériques et élargir leurs missions
- Favoriser l'accès aux équipements de seconde main en lien avec les dispositifs du département (mission numérique / territoire 0 chômeur/etc.) + lien avec les ressourceries, les collèges, récupérer le matériel des entreprises
- Développer les conseils en équipement de manière élargie
- Mettre en place un outil de communication partagé sur l'offre autour du numérique => outil numérique et papier pour toucher le + grand nombre
- Harmoniser les pratiques des agents France Services et renforcer leurs compétences
- Poursuivre les actions gratuites ou peu coûteuses pour le public

INTERVENTION DE LA CAF SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX DROITS EN 2022

Équipement	PS	BT	Autres
Aide au numérique Centre social Entre Loire et Morvan			3 500 €
Chargé de coopération Ctg CC Bazois Loire Morvan		3 063.76 €	
Chargé de coopération Ctg Cs du Bazois		1863.76 €	
Chargé de coopération Ctg Cs de Luzy		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Cs de Moulins Engilbert		1242.50 €	
Chargé de coopération Ctg Cs du Fours		1242.50 €	

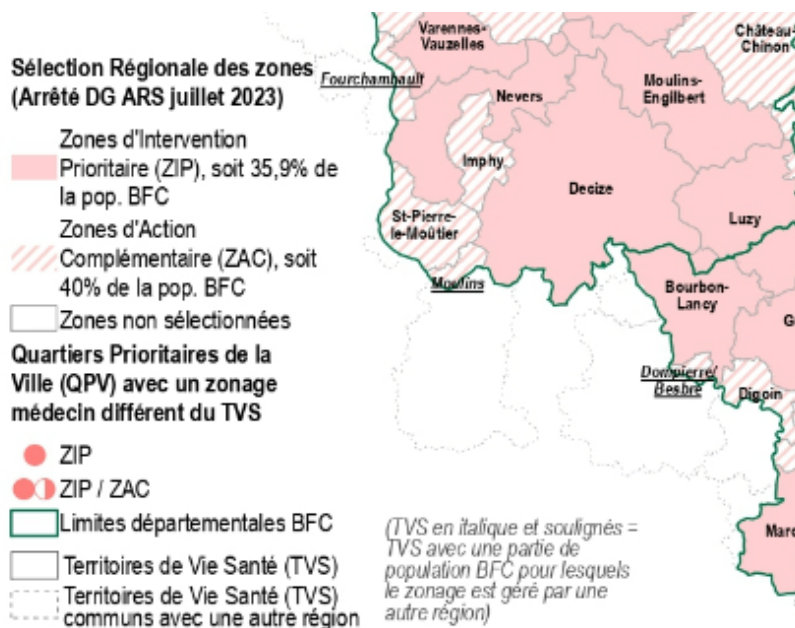
TOTAL = 12 155.02 €

SANTÉ

Carte des Zones d'intervention prioritaires (ZIP⁵) et Zones d'action complémentaire (ZAC⁶) :

⁵ Territoire plus durement confronté au manque de médecins, éligible à l'ensemble des aides de l'ARS et de l'Assurance maladie et les exonérations fiscales.

⁶ Territoire moins impacté par le manque de médecins mais où des moyens doivent être mis en œuvre pour éviter que la situation ne se détériore.



Le territoire est classé en zone d'intervention prioritaire (ZIP) en matière de santé.

La communauté de communes dispose de quatre maisons de santé pluridisciplinaires :

- A Moulins-Engilbert : avec 2 médecins généralistes, 4 infirmiers, 3 chirurgiens-dentistes, 1 pédicure podologue, 1 angiologue, 1 cardiologue, 1 dermatologue, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 médecin du Travail MSA, 1 hypno thérapeute, 1 sophrologue
- A Chatillon-en-Bazois : 1 médecin généraliste, 1 kinésithérapeute, 2 infirmiers à domicile, 1 psychologue, 2 diététiciennes
- A Luzy : 4 médecins généralistes, 1 gastroentérologue, 1 diabétologue CH Nevers, 1 Ostéopathe, 1 Orthophoniste, 1 Sage-femme, 1 Infirmière (CMP, CATTP), 1 Neuropsychologue, 1 Psychologue, 1 Diététicienne, les équipes médicales du réseau Emeraude, de la MSA et de MTN prévention (Médecine du Travail)
- A Fours : 2 Médecins généralistes, 1 kinésithérapeute, 2 Infirmiers, 1 Pédicure, 1 hypno thérapeute

D'autres professionnels exercent hors maison de santé.

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Sport :

Liste des équipements sportifs - pas d'information
 nombre de clubs de sport - pas d'information
 Nombre de licenciés - pas d'information

La communauté de communes accueille plusieurs établissements culturels sur son territoire

Enseignement artistique : Deux établissements portés par RESO. Etablissements mutualisés dans le cadre d'une convention de coopération culturelle. 1 - [Luzy](#), avec les communes d'Avrée - Chiddes - Fléty - Lanty - Larochemillay - Millay - Poil - Rémyilly - Saint-Honoré-les-Bains - Sémelay et Tazilly. 2 - [Châtillon-en-Bazois](#), dans le cadre d'une convention de coopération culturelle avec les communes d'Achun - Aunay-en-Bazois - Limanton - Mont-et-Marré - Montapas - Tamnay-en-Bazois et Tintury.

Cinémas : Deux cinémas « Le Select » à Saint-Honoré-les-Bains, « Le Vox » à Luzy. La gestion des cinémas a été confiée à l'association Scéni Qua Non et un cinéma itinérant à Chatillon en Bazois.

Médiathèques : Médiathèque de Cercy-la-Tour. Médiathèque de Chatillon-en-Bazois. Médiathèque de Luzy. **Construction médiathèque** : Médiathèque de Moulins-Engilbert (livrée déc 2024). Médiathèque de Saint-Honoré-les-Bains (livrée entre 01/09/25 et 01/02/26). **17 points lecture** : Achun, Biches, Charrin, Chiddes, Fours, La Nocle-Maulaix, Millay, Montambert, Montapas, Poil, Rémillay, Saint-Seine, Sémelay, Sermages, Tazilly, Vandenesse, Villapourçon.

La communauté de communes accueille plusieurs **café associatifs**, type « *Le Limon, Autour du Bon pain, etc.* » **galerie d'art contemporain** « *Galerie Soleil* » à Poil, **salle d'exposition** « *La Ruchette* » à Villapourçon, des **compagnies théâtrales** « *F.O.U.I.C, L'Accalmie, Le Coléoptère, etc.* », **musée** « Tour des Barons », des **tiers-lieux**, et nombre d'**associations** qui enrichissent le paysage culturel du territoire. A noter également, la présence d'un **Fab-Lab** à Luzy, géré par la Mission Numérique Pays Nivernais Morvan.
(Liste non exhaustive)

Le CLEA

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan porte un CLEA, Contrat Local d'Education Artistique. Ce dispositif a pour volonté de permettre l'accès et la pratique de l'art et de la culture à tous les élèves, de la maternelle au collège. Centres-bourgs ou villages, l'idée est bien de favoriser en tous lieux, l'accès à l'offre culturelle.

Par exemple, en 2024, les maternelles et CP ont pu s'immerger dans des univers artistiques variés. A Millay, le plasticien **Nicolas Simarik** a changé le regard des enfants sur les légumes. A Luzy, la **Cie Nils Bourdon** a travaillé sur le théâtre de geste et la vie animale, pendant qu'à Fours et Charrin, **Noémie Susse** a éveillé les enfants à leurs émotions. La **Cie Taïm** a ravi petits et grands avec son théâtre burlesque à Cercy-la-Tour et Vandenesse. A Chatillon-en-Bazois avec la **Cie Pièces Détachées**, comme à Moulins-Engilbert avec la **Cie L'Aigrette**, les enfants ont pratiqué la danse. A Dun-sur-Grandry et à Alluy, des jardins miniatures ont été créées avec la **Cie l'Oiseau Monde**. Et pour finir, **L'Ensemble Artifices** a porté un projet d'école à Saint-Honoré-les-Bains autour de la musique baroque et de l'eau.

Des spectacles sont venus compléter ces ateliers : **Extranimal** par la Cie Nils Bourdon, **Boite-à-boite** par Noémie Susse, **Babïl** par la Cie Taim', **Fragments** par la Cie Pieces détachées, **Jardins** par la Cie l'Aigrette, **De bout Dubois** par la Cie l'Oiseau Monde, **La Balade Enchantée** par l'Ensemble Artifices.

La Micro-Folie BLM

Après une période d'essai en 2021, par la délibération du 10 mars 2022 (n° 2022-038), la CCBLM a acquis une Micro-Folie, un programme culturel développé par La Villette. Le choix de la CCBLM s'est porté sur une micro-Folie mobile. Cette Micro-Folie comprend plusieurs modules :

- Un musée numérique qui présente les collections, une sélection des œuvres de grands musées nationaux et internationaux. Le musée numérique comprend un ordinateur, une table de mixage, un routeur, plus du matériel de projection et de consultation : rétroprojecteur, écran, tablettes, casques, pieds + 2 casques de réalité virtuelle
- Un fab-lab d'initiation (imprimante 3D, plotter de découpe, presse à chaud, consommables...)
- Une ludothèque (mallettes pédagogiques)

Les collections sont d'une grande richesse iconographique, diversifiées et de qualité. La Villette produit de nouvelles collections et propose des événements, cours didactiques, conférences, retransmission, en collaboration avec des grands musées nationaux. Des partenariats avec Arte, l'Unesco, complètent le dispositif. Une plateforme collaborative a été créée en 2023. La Villette propose également des formations pour médiateurs. La micro-folie BLM dispose d'un fab-lab d'initiation et d'une ludothèque (mallettes pédagogiques), qui nécessitent la présence d'un animateur, soit par la spécificité des machines pour le fab-lab, soit par les notions nécessaires afin de transmettre les contenus des mallettes.

A noter : les collections en libre consultation ne fédèrent pas le public. Bien souvent, le public fait preuve d'une grande passivité devant les collections. Perdu dans le flot d'images, il a besoin d'accompagnement. Un constat sur les usages, que l'on retrouve dans l'enquête qualitative du 14 juin 2023.

AUTRES SERVICES

Le territoire comporte 1 124 associations enregistrées au sein du Répertoire National des Associations au 01/02/2019, soit 7.35 associations pour 100 habitants (6,5 pour la France, 9,5 pour la Nièvre). Le secteur associatif est donc bien présent et fort sur le territoire.

Un certain nombre d'associations caritatives sont présentes sur le territoire ainsi qu'un chantier d'insertion intercommunal, deux entreprises à but d'emploi (EBE) soutenue par deux Comité Locale pour l'Emploi (CLE)

GLOSSAIRE

AAH : allocation aux adultes handicapés
ADESS : association départementale pour l'emploi sportif et socioculturel
ADI : allocation différentielle
AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AF : allocations familiales
AFR : aides à finalité régionale
ALF : allocation de logement familial
ALS : allocation de logement social
ALSH : accueil de loisirs sans hébergement
ANTS : agence nationale des titres sécurisés
APIAS : association pour l'insertion et l'accompagnement social
APL : aide personnalisée au logement
ARS : allocation de rentrée scolaire
ARS : agence régionale de santé
ASCALI : accompagner les savoirs, consolider l'autonomie linguistique
BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
CAF : caisse d'allocations familiales
CARSAT : caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CC : communauté de communes
CD 58 : conseil départemental de la Nièvre
CF : complément familial
CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité
CPAM : caisse primaire d'assurance maladie
CSCB : centre social et culturel du Beuvron
CSCPC : centre social et culturel du Pays Corbigeois
CTG : convention territoriale globale
EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant
EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
ETP : équivalent temps plein
FTTH : fiber to the home (fibre optique jusqu'au domicile)
MAM : maison d'assistants maternels
MASP : mesure d'accompagnement social personnalisé
MDPH : maison départementale des personnes handicapées
MSA : mutualité sociale agricole
MSAP : maison de services au public
MSP : maison de santé pluridisciplinaire
PAJE : prestation d'accueil du jeune enfant
PETR : pôle d'équilibre territorial et rural
PPA : prime pour l'activité
PS : prestation de service
PSU : prestation de service unique
RASED : réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté
REAAP : réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
REP : réseau de l'éducation prioritaire
RPE : relais petite enfance
RPI : regroupement pédagogique intercommunal
RSA : revenu de solidarité active
SAD : service d'aide à domicile
SAF : service d'accueil familial
SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SASP : service d'accompagnement social et professionnel
SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale
TBC : Tannay Brinon Corbigny

TER : territoire éducatif rural

TER : transport express régional

ZAC : zone d'action complémentaire

ZIP : zone d'intervention prioritaire

ZRR : zone de revitalisation rurale